

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2023

Rapport de jury

Contributeurs :

Monsieur Philippe BALLÉ, DASEN

Madame Pascale TOUPE, Adjointe au DASEN et coordinatrice académique du CRPE

Coordonnateurs des épreuves :

Monsieur François ALLARD, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional de sciences physiques

Monsieur Christophe DUPUY, Inspecteur de l'Éducation nationale

Madame Viviane DEPARDIEU, Inspectrice de l'Éducation nationale

Madame Isabelle DRU, Inspectrice de l'Éducation nationale sciences et technologies industrielles

Monsieur Laurent HIVON, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional de mathématiques

Monsieur Vincent BECOGNÉE, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional d'histoire et géographie

Madame Myriam MAYET, conseillère pédagogique

Madame Adeline ROULEAU, Inspectrice de l'Éducation nationale

Monsieur Jean-Luc PAILLEAU, Conseiller Pédagogique

Monsieur Ludovic PECULLIER, Adjoint au DASEN

Monsieur Dominique PICHARD, Inspecteur de l'Éducation nationale

Monsieur Loïc ROZIER, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional de lettres

Monsieur Lionel TEYSSANDIER, Inspecteur de l'Éducation nationale

Informations générales

Texte de référence :

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles, publié au JORF n° 0025 du 29 janvier 2021

Les épreuves :

Depuis la session 2022, les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) sont modifiées :

Les épreuves se composent de trois épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission. Les candidats admissibles qui en ont fait la demande au moment de leur inscription peuvent subir une épreuve facultative de langue étrangère pour le concours externe, le second concours interne et le troisième concours. Les épreuves des concours de l'enseignement public et des concours de l'enseignement privé sous contrat sont identiques.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Epreuves d'admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire de français

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite d'application

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;

- Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

1 Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2 Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

3 Arts

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Epreuves d'admission

Épreuve de leçon

- **Durée de préparation : 2 heures**
- **Durée de l'épreuve : 1 heure**

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie

- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie

- **Coefficient 4**

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Épreuve d'entretien

- **Durée totale de l'épreuve : 1 heure et 5 minutes**
- **Coefficient 2**

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- **Durée de préparation : 30 minutes**
- **Durée de l'épreuve : 30 minutes**

Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes :

- Allemand,
- Anglais,
- Espagnol,
- Italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Les données chiffrées dans l'académie Orléans-Tours



CRPE SESSION 2023

		PUBLIC			PRIVÉ		
		Concours externe	Troisième concours	Second concours interne	Concours externe	Troisième concours	Second concours interne
Inscrits		1309	333	123	279	59	33
Présents (1^{ère} épreuve)		553	93	42	79	6	10
	%	42,25	27,93	34,15	28,32	10,17	30,30
Admissibles		423	37	22	38	3	3
1er admissible	points	57,50	53,25	44,50	53,75	44,25	51,25
	moyenne	19,17	17,75	14,83	17,92	14,75	17,08
Seuil admissibilité	points	28,50	34,00	30,00	34,50	38,50	35,75
dernier admissible	moyenne	9,50	11,33	10,00	11,50	12,83	11,92
Nombre de postes		269	24	12	23	1	1
Admis sur liste principale		269	24	12	23	1	1
1er admis	points	183,00	154,25	154,25	159,50	154,25	119,25
	moyenne	20,33	17,14	17,14	17,72	17,14	13,25
Seuil admission	points	92,25	86,25	101,25	106,25	154,25	119,25
dernier admis	moyenne	10,25	9,58	11,25	11,80	17,14	13,25
Inscrits sur liste complémentaire		68	6	6	10	2	1
dernier inscrit	points	81,01	78,00	85,75	84,75	95,00	111,75
	moyenne	9,00	8,66	9,53	9,42	10,55	12,42

Epreuve disciplinaire de français

1- Présentation de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 définit l'épreuve disciplinaire de français :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : trois heures ; coefficient 1.

2- Épreuve de la session 2023

Les résultats globaux ci-dessous rendent compte des 688 copies corrigées pour le concours du public et des 95 pour le concours du privé :

Notes éliminatoires

Public : 49 copies inférieures ou égales à 5

Privé : 6 copies inférieures ou égales à 5

Moyennes

Public : 10,44 sur 20 (de 1,50 à 19,75)

Privé : 10,54 sur 20 (de 1,50 à 17,50)

Public



Privé



Sujet et attentes

Un jour, dans une famille, est né un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » serait déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant existait hors du cadre fonctionnel (une main sert à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intruse et pourtant volonté du peintre.

Au départ, la famille ne discerna pas le problème. Le bébé était même très beau. La mère recevait des invités venus du village ou des bourgs environnants. Les portières des voitures claquaient, les corps se déplaient, risquaient quelques pas chaloupés. Pour arriver jusqu'au hameau, il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses. Les estomacs étaient retournés. Certains amis venaient d'une montagne toute proche, mais ici, « proche » ne voulait rien dire. Pour passer d'un endroit à un autre, on devait monter puis redescendre. La montagne imposait son roulis. Dans la cour du hameau, on se sentait parfois cerné par des vagues énormes, immobiles, mousseuses d'une écume verte. Lorsque le vent se levait et qu'il secouait les arbres, c'était un grondement d'océan. Alors la cour ressemblait à une île protégée des tempêtes.

Elle s'ouvrait par une épaisse porte en bois, rectangulaire, plantée de clous noirs. Une porte médiévale, disaient les connaisseurs, probablement fabriquée par les ancêtres qui s'étaient installés en Cévennes depuis des siècles. On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont et qu'apparaissait la terrasse de la première maison qui donnait sur l'eau. Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale dont la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. Elle proposait du vin de châtaignes que la petite assemblée buvait, extatique, dans l'ombre de la cour. On parlait doux pour ne pas brusquer l'enfant si sage dans son transat. Il sentait bon la fleur d'oranger. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait. Les montagnes ressemblaient à des matrones veillant sur le transat, les pieds dans les rivières et le corps nappé de vent. L'enfant était accepté, semblable aux autres. Ici les bébés avaient les yeux noirs, les vieux étaient minces et secs. Tout était dans l'ordre.

1. Dans le premier paragraphe, identifiez les temps et modes des verbes conjugués mis en caractères gras ci-dessous, et justifiez leur emploi. (1 point)

« Un jour, dans une famille, **est né** un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » **serait** déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant **existait** hors du cadre fonctionnel (une main **sert** à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intruse et pourtant volonté du peintre ».

- « est né » : passé composé, temps de l'indicatif qui marque un fait accompli dans le passé
- « serait » : conditionnel présent, temps de l'indicatif qui a ici une valeur modale indiquant une éventualité. On acceptera que le mode indicatif ne soit pas précisé.
- « existait » : imparfait de l'indicatif, description dans un récit au passé.
- « sert » : indicatif présent, c'est un présent de vérité générale.

2. Délimitez les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et précisez la manière dont elles sont reliées : (1,5 points)

« On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont ». (lignes 19 à 22)

- « On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, » : 1^{ère} proposition coordonnée à la suivante.
- « et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures » : 2^{ème} proposition coordonnée à la précédente par « et ».
- « lorsque la route étroite devenait petit pont » : proposition subordonnée à la proposition précédente, introduite par « lorsque ».

On n'attend pas du candidat qu'il précise la nature des propositions délimitées.

3. Dans la phrase suivante précisez la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras. (1,5 points)

« il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais **y** prenant part » (lignes 5 à 6)

« Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale **dont** la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. » (lignes 22 à 24)

- « **y** » pronom adverbial, complément d'objet indirect du verbe prendre, ayant pour référent « les autres vies » ou « elles ».
- « **dont** » pronom relatif, complément du nom « battants », ayant pour référent « la porte médiévale ».

4. Réécrivez ce passage en mettant les sujets au masculin pluriel. (1 point)

« Il sentait bon la fleur d'oranger. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait. » (lignes 26 à 28)

Ils sentaient bon la fleur d'oranger. Ils semblaient attentifs et tranquilles. Ils avaient les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Des bébés de la région, qui lui appartenaient.

5. Dans la proposition suivante :

« Il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses » (ligne 11)

a. Indiquez la nature et la fonction de « minuscules » et « sinueuses » : (0,5 point)

« Minuscules » et « sinueuses » sont deux adjectifs qualificatifs épithètes du nom « routes ».

b. Réécrivez cette proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature (0,5 point)

c.

Exemples possibles parmi d'autres :

- Proposition relative : « il avait fallu rouler sur des routes qui étaient minuscules et sinueuses »
- Complément du nom : « il avait fallu rouler sur des routes de montagne en lacets »

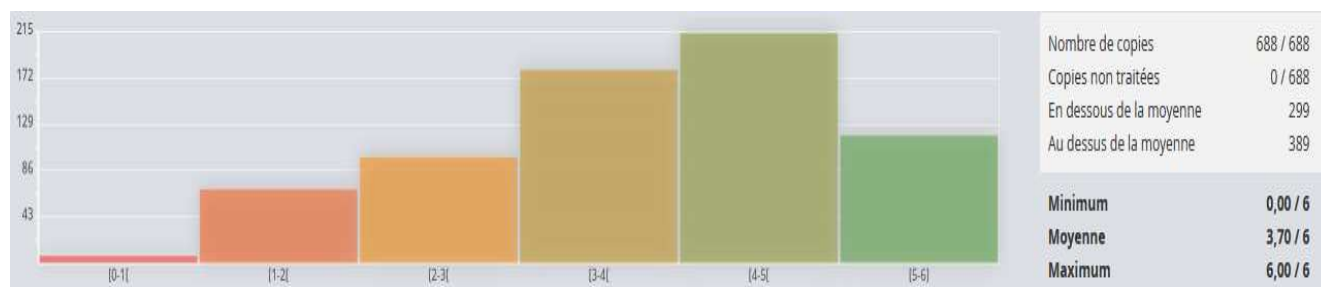
On acceptera toute réécriture grammaticalement juste même si le sens est modifié.

D'une manière générale, les questions de grammaire ont été un peu mieux traitées qu'en 2022 (avec une moyenne de 3,7/6 en 2023, pour 3,42/7 en 2022). Cette amélioration indique que les candidats s'informent mieux sur les attendus de cette partie et s'y préparent plus efficacement. Néanmoins, nous insistons à nouveau sur l'importance de fournir des réponses complètes, notamment en conjugaison. Par exemple, un nombre encore important de candidats en capacité d'identifier correctement les temps et les modes ne sont pas en mesure de justifier leur emploi. On peut peut-être insister sur l'importance de la rigueur et sur l'existence du document de référence pour la terminologie en grammaire afin de leur éviter de perdre des points simplement par manque de précision ou de justesse dans les termes utilisés. (<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>)

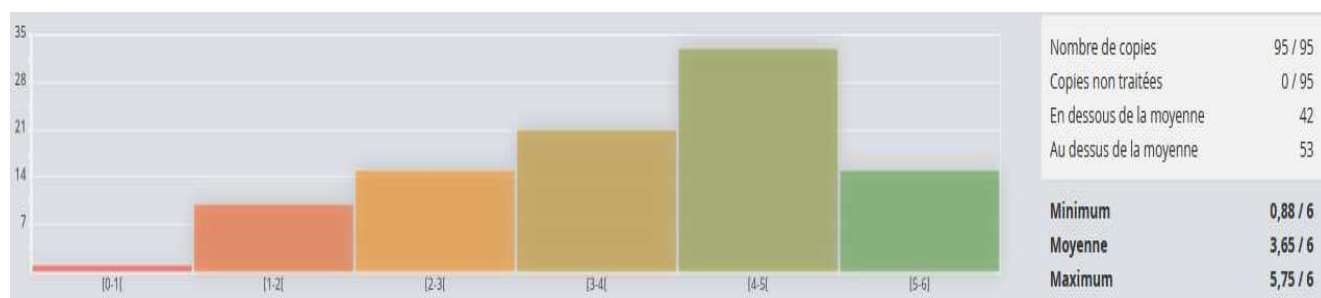
Les questions posées ne présentaient pas de difficultés particulières et correspondent aux exigences de fin de collège et du DNB. Un travail régulier, méthodique, est nécessaire pour acquérir le savoir et les connaissances propres à cet exercice et pour répondre à des questions qui se répètent bien souvent d'année en année.

Résultats pour la première partie de l'épreuve

Public



Privé



1.

a. Analysez la formation et le sens des adjectifs « inachevé » et « inadapté ». (ligne 1) (1 point)

« inachevé » et « inadapté » sont formés sur la base ou radical des participes passés des verbes « achever » et « adapter » précédés du préfixe privatif ou négatif in-. Ils signifient : qui n'est pas achevé / qui n'est pas adapté.

b. Dans le premier paragraphe, comment ces adjectifs caractérisent-ils le discours porté sur l'enfant ? (1 point)

Le discours porté sur l'enfant souligne la présence d'un handicap auquel peuvent renvoyer les deux adjectifs « inachevé » et « inadapté ». L'usage de préfixes privatifs renvoie à un « manque » par rapport à une norme.

On attend du candidat qu'il perçoive la nuance dans l'emploi des deux adjectifs. « Inachevé » renvoie à un objet ; « inadapté » peut qualifier un être humain.

2. Dans le deuxième paragraphe, commentez l'emploi du lexique de la mer. (2 points)

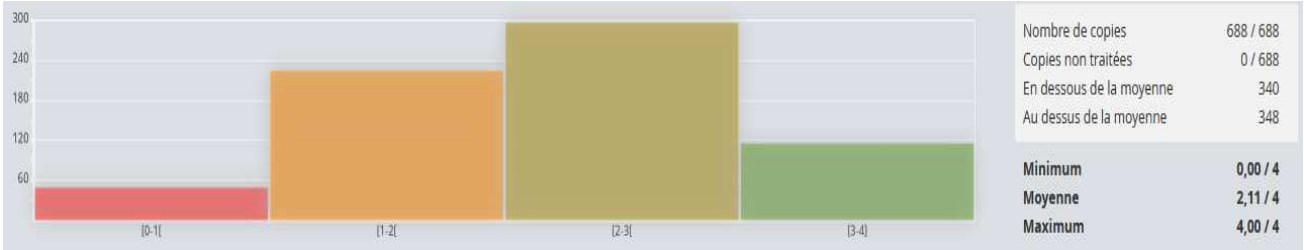
La mise en parallèle des éléments est au service de la sensation de perte de repères, de malaise et de danger. Le trajet jusqu'à la ferme est long et difficile. Ce parcours marque un contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant grandit.

Voici quelques pistes possibles pour le traitement de cette question (toutes n'étaient pas attendues) :

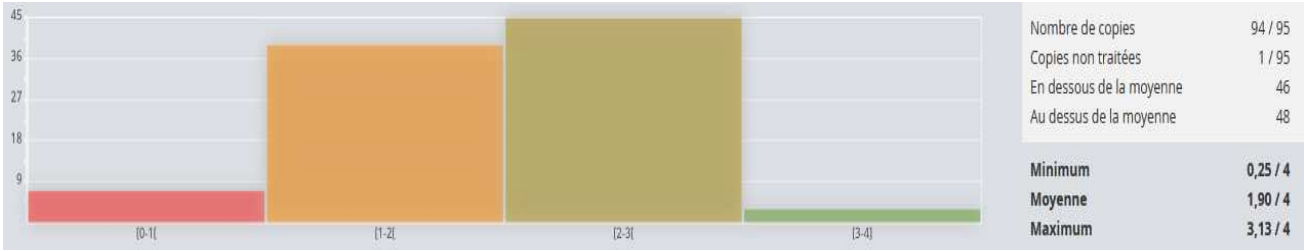
- Usage du **champ lexical de la mer** pour évoquer la nature environnante.
- **Polysémie des mots** « roulis » : mouvement du bateau qui tangué mais aussi rappel des roues des voitures ; « mousseuse » : mousse présente sur les arbres et rochers de la forêt mais aussi écume sur les vagues ; « chaloupé » qui renvoie à une danse ou une marche qui balance mais rappelle aussi la chaloupe, la petite embarcation marine.
- **Emploi de métaphores / d'une métaphore filée** puis de la **comparaison finale avec « ressemblait à une île »**.
- Hameau et île au milieu d'une tempête, dans les deux cas, on retrouve une sensation de danger provenant de la nature qui fournit également l'abri.

Comme l'an dernier, la deuxième partie a révélé une faiblesse dans la compréhension lexicale en contexte ; on pourrait conseiller aux candidats de relire le texte proposé afin de mieux montrer leur compréhension. On insistera aussi sur l'importance de proposer, pour l'exercice 2 de la deuxième partie, des analyses précises s'appuyant sur des citations du texte choisi avec soin.

Public



Privé



Troisième partie : Réflexion et développement	9 points
--	-----------------

Réflexion et développement (10 points)

*La commission nationale attire l'attention du jury académique sur les attendus raisonnables de cette partie de l'épreuve. **Le temps imparti ne permet pas, en effet, d'exiger des candidats une composition type dissertation.** Une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux attentes, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte.*

À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme.

Votre réflexion sera structurée et argumentée.

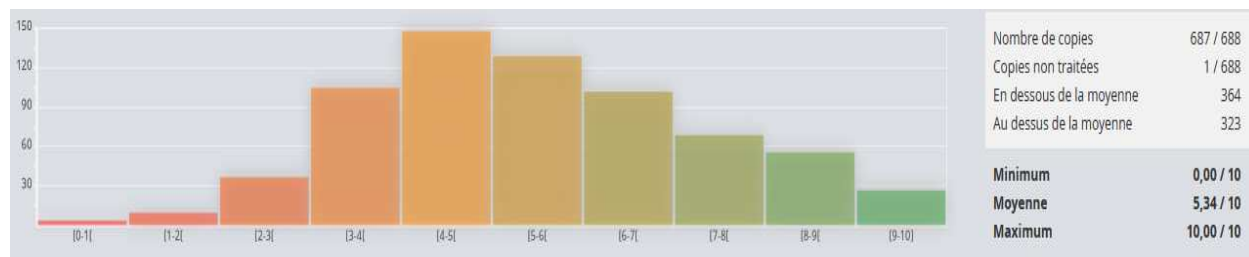
Le texte retenu cette année est extrait du roman *S'adapter* de Clara Dupont-Monod, paru en 2021 et honoré à la fois du prix Femina et du prix Goncourt des Lycéens. En partie autobiographique, ce roman met en lumière avec sensibilité l'impact de l'arrivée d'un enfant lourdement handicapé au sein d'une famille nombreuse et heureuse. Le texte choisi, qui en constitue l'incipit, suggère les épreuves à venir pour cette famille, tout en soulignant l'importance des mots (« inadapté ») choisis pour qualifier cet enfant.

Le sujet est volontairement ouvert. Il invite à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle... sans le limiter à la question du handicap. Il permet de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu.

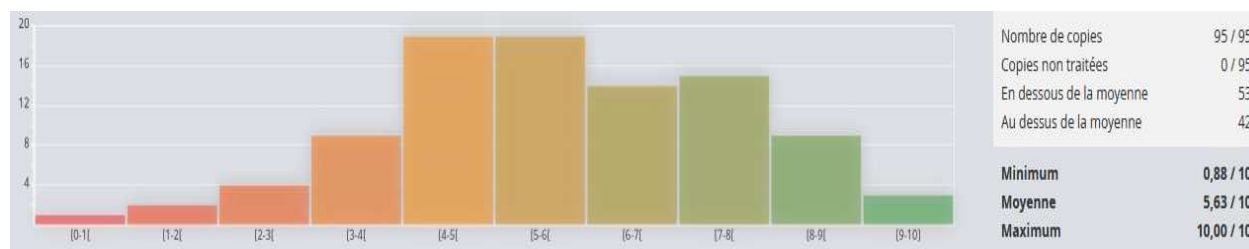
Voici quelques pistes de développement possibles pour un développement satisfaisant de la réflexion :

- Définition de la norme et prise en compte de la pluralité d'acceptions selon les emplois. La norme peut se définir comme un « **principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre** », « **état habituel, régulier conforme à la majorité des cas** », « **le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur** », ou encore « **règle, principe auquel on doit se référer pour juger ou agir** » (définitions du CNRTL).
- Rôle positif de la norme du point de vue individuel (construction de soi) et/ou social (cohésion du groupe)
- Questionnement du pouvoir d'exclusion de la norme (« entrer dans la norme ; être « hors-norme ») et rôle du regard porté sur l'autre, différent ou étranger.
- Développement sur au moins une réaction possible face au risque d'une société trop normative : résistance face à un pouvoir autoritaire, attitude provocante (éventuellement démarche artistique), construction d'une société inclusive...

Public



Privé



D'une manière générale, les candidats qui se sont distingués dans cet exercice sont ceux qui ont pris le temps de définir de manière précise les termes du sujet avant de s'engager dans l'argumentation et qui ont examiné la question posée sous différents aspects, sans se limiter au thème du handicap suggéré par le texte. Par ailleurs, nous attirons l'attention des futurs candidats sur l'attention à porter au traitement des exemples : un exemple sera jugé bon si les raisons de son choix sont explicitées et s'il s'insère de manière évidente dans le fil de la réflexion.

La troisième partie de l'épreuve évalue les capacités de réflexion et de rédaction des candidats à partir d'un sujet donné. Elle ne présente pas de difficultés particulières si tout au long de l'année de préparation on a pris soin de s'exercer à l'écriture argumentative en mobilisant ses compétences d'analyse et sa culture personnelle.

Nous rappelons enfin que l'évaluation prend en compte les qualités de la langue (orthographe, syntaxe, conjugaison, lexique) et que par conséquent toute langue fautive est pénalisante. Cette année encore, un nombre conséquent de candidats ont été pénalisés du fait d'une maîtrise particulièrement défailante de la langue écrite.

Épreuve écrite de mathématiques

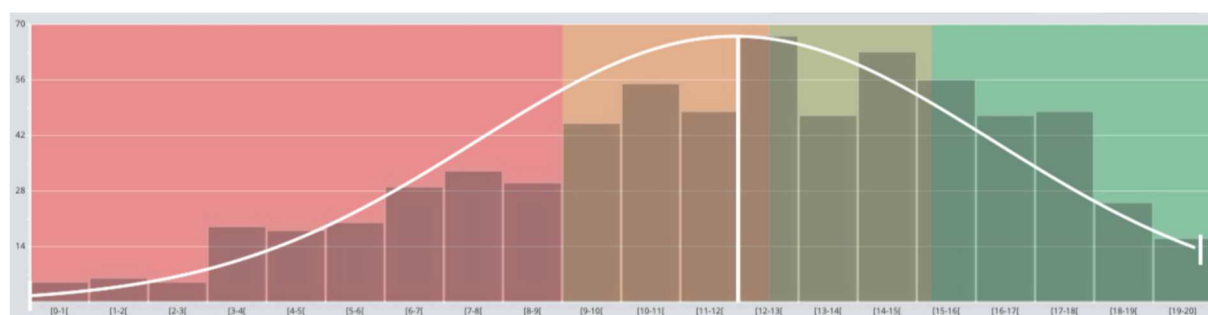
1 DESCRIPTIF DE L'ÉPREUVE

L'épreuve de mathématiques constituée de 5 exercices est notée sur 20 points.

Elle a pour objectif d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul sur les différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

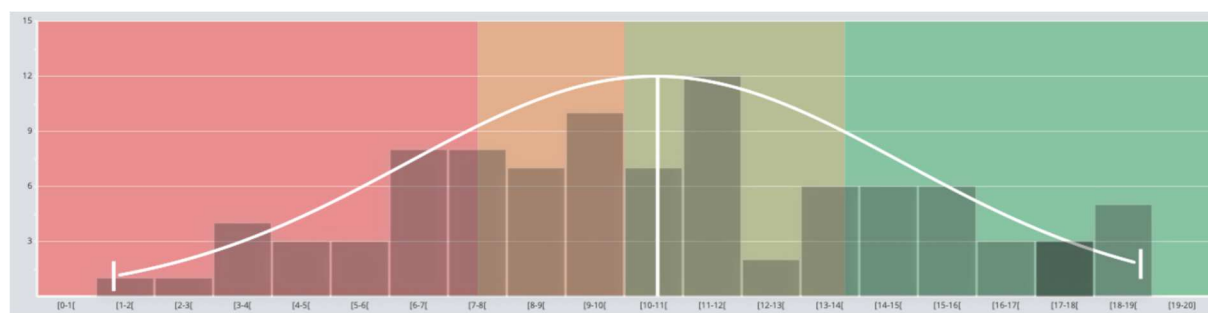
Un maximum de 2 points peut être retenu sur la note finale pour une orthographe défailante ou une mauvaise maîtrise syntaxique.

○ Résultats pour le groupement des concours de l'enseignement public



<u>Moyenne / 20 pts</u>	<u>Minimum</u>	<u>Maximum</u>	<u>Écart-type</u>
11,87 pts	0 pt	19,75 pts	4,35 pts

○ Résultats pour le concours des concours de l'enseignement privé



<u>Moyenne / 20 pts</u>	<u>Minimum</u>	<u>Maximum</u>	<u>Écart-type</u>
10,48 pts	1,25 pt	18,75 pts	4,21 pts

2 ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

2.1 Présentation de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 3 heures

Conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021, l'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants (5 exercices cette année), permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Exercice 1

Ce premier exercice s'appuie sur une situation modélisée d'une randonnée organisée par un professeur. Les thèmes mathématiques abordés sont des mesures de longueur en géométrie plane et des calculs de vitesse moyenne.

- **Questions :**

1. Démontrer qu'un angle est droit en s'appuyant sur la réciproque du théorème de Thalès.
2. Calculer la longueur du parcours.
3. En s'appuyant sur une vitesse moyenne, calculer un temps de parcours.

- **Attentes du jury :**

Bonne maîtrise des liens entre distance, temps et vitesse ainsi que des manipulations entre les unités usuelles des mesures de longueur et de temps.

- **Analyse des productions des candidats :**

Cet exercice est le mieux maîtrisé de tous, sa simplicité en est certainement la cause.

Exercice 2

Cet exercice porte sur une modélisation algébrique d'une situation de partages fractionnaires d'une somme d'argent. La première question est en partie numérique, alors que la seconde est entièrement littérale.

- **Questions :**

1.
 - a. Calcul d'une proportion de l'une des parties en fonction de la somme à partager.
 - b. Calcul des différentes sommes affectées connaissant la somme totale.
 - c. Même type de calcul que précédemment.
 - d. Même type de demande que précédemment.
2. Dans une situation similaire à la précédente mais entièrement littérale, il est demandé de déterminer les relations fonctionnelles littérales entre les différents partages.

- **Attentes du jury :**

Mobiliser l'algèbre afin de résoudre une situation complexe.
Utiliser les manipulations formelles sur des écritures littérales.

- **Analyse de production des candidats**

Cet exercice est l'un des moins bien traité. Son aspect littéral a certainement déstabilisé nombre de candidats.

Exercice 3

Cet exercice porte sur l'aspect algorithmique du programme et s'appuie sur une situation de géométrie plane modélisée par un programme Scratch.

- **Questions :**

1. Identification et correction d'une représentation erronée d'un problème donné. Cette question a pour objectif de savoir identifier et interpréter les informations situées dans le programme donné.
 - Trouver les coordonnées du point de départ de la figure.
 - Trouver le nombre triangles dessinés.
 - Identifier la nature des triangles dessinés.
 - Déterminer la longueur de l'un des segments dessinés.
2. Il est demandé de dessiner la figure obtenue en faisant exécuter le programme.
3. Il est demandé de modifier le programme en changeant l'un des paramètres de la figure que l'on veut obtenir.

Attentes du jury :

Maîtriser la lecture, l'interprétation et l'édition d'un programme Scratch dans un contexte géométrique.
S'approprier un algorithme, sa structure, le rôle des variables et leur impact sur les productions attendues.

- **Analyse de production des candidats**

Cet exercice fait apparaître une grande hétérogénéité des niveaux acquis. Un certain nombre de candidats semblent présenter un certain nombre de fragilités. La standardisation des exercices de ce type durant les sessions précédentes, ne doit pas inciter les candidats à ne travailler que ce type de question.

Exercice 4

Cet exercice porte sur l'étude d'un jardin pédagogique, modélisé par une figure géométrique à base de figures élémentaires : disque, triangles et rectangle. Les questions portent essentiellement sur des calculs d'aires et de longueurs.

La seconde partie, indépendante de la première, mobilise essentiellement le modèle de proportionnalité dans un contexte liant pourcentages, unités de masse et de capacité.

Par son ampleur, c'est l'exercice le plus important du sujet, qui pourrait même paraître comme déséquilibré par rapport aux autres.

- **Questions :**

Partie A

1. Justifier la valeur de l'une des longueurs de la figure en s'appuyant sur une aire.
2. Tracer la figure à une échelle imposée.
3.
 - a. Calcul d'une longueur par application du théorème de Pythagore.
 - b. Calcul d'un périmètre.
 - c. Calcul d'un quotient entier par division euclidienne et interprétation.
4.
 - a. Calcul de l'aire d'un triangle par formule directe.
 - b. Calcul direct ou non de l'aire d'un trapèze.
 - c. Même question que la question **a.** précédente.
5. Calcul d'une masse de fruits par double application d'une situation de proportionnalité. Modifier l'algorithme proposé dans le but d'obtenir une figure cible.

Partie B

1. Identification du modèle de proportionnalité pour un calcul de masse.
2. Même type de question dans un contexte liant masse et capacités.
3. Calcul du nombre de pots de confitures nécessaires permettant d'accueillir une capacité de confiture connue.

- **Attentes du jury :**

Manipuler les notions d'aire et de périmètre de figures géométriques dans une situation contextualisée.

Mobiliser un modèle de proportionnalité avec traitement d'unités.

- **Analyse de production des candidats**

Si la partie géométrique liée aux calculs d'aires et de périmètres est bien traitée, de nombreuses difficultés apparaissent.

En cela, cet exercice est discriminant et fait apparaître les différents niveaux de maîtrise des candidats en présence d'une multiplicité de paramètres numériques.

Exercice 5

Cet exercice porte sur une situation de pose d'une frise chronologique dans une salle de classe. Comme dans l'exercice précédent, de nombreux paramètres numériques sont mobilisés.

Sont abordées, les notions de longueur et de partage, de division euclidienne. L'exercice se termine par deux questions portant sur l'usage d'un tableur.

- **Questions :**

1. Calculer le nombre de feuilles mises bout à bout pour réaliser la frise dans son ensemble.
2. Calculer, par proportionnalité, la longueur utilisée pour représenter une partie de la frise.
3.
 - a. Déterminer une formule complétant une cellule du tableur
 - b. Identifier, dans le contexte de l'exercice, la nature d'un nombre obtenu dans une cellule par la donnée d'une formule.
4. Par proportionnalité, identifier la position dans la classe, d'un évènement historique précis.

- **Attentes du jury :**

Savoir effectuer une modélisation simple à partir d'une situation concrète.
Mobiliser les conversions d'unité de longueur et la notion de division euclidienne.

- **Analyse de production des candidats**

L'exercice est discriminant et met en évidence de nombreuses difficultés rencontrées par les candidats.

Cet exercice est l'un des moins bien traités de l'ensemble. Il est de fait peu discriminant, et de nombreux candidats ont rencontré des difficultés dans la dernière question.

Exercice 6

Cet exercice porte sur la notion de probabilités en s'appuyant sur un tableau à double entrée.

- **Questions :**

1. Il s'agit de compléter un tableau d'effectifs à double entrée
2. Questions **a**, **b** et **c** : il s'agit dans les trois cas d'identifier l'information à prélever dans le tableau précédent.
3. Question identique
4. Il s'agit de savoir lier un pourcentage global à un pourcentage d'une sous population.

- **Attentes du jury :**

Savoir effectuer le lien entre statistiques et probabilités.
Savoir effectuer des changements de registres dans une situation de probabilités

- **Analyse de production des candidats**

Cet exercice est bien réussi et valorise la bonne préparation des candidats en ce domaine.

3 RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

Rappel :

L'épreuve écrite de mathématiques vise, entre autres, à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

3.1 Dans le cadre de la préparation

- Le concours est basé sur une maîtrise des connaissances :
 - Du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4,
 - De la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).
 - Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3. et bien entendu la maîtrise des connaissances des programmes de cycle 1, 2 et 3.
- Ainsi le candidat doit savoir manipuler des pourcentages, représenter des solides, mener des calculs d'aires, de vitesses et de volumes... de manière assurée et doit avoir revu de façon approfondie plane (les théorèmes de Thalès, théorème de Pythagore, et leurs réciproques, trigonométrie, propriétés des figures géométriques...) et la géométrie de l'espace (solides, patrons...). La pratique du raisonnement déductif doit être également travaillée. Une bonne connaissance des notions de base d'arithmétique et de numération est bien sûr indispensable, ainsi que leur mise en œuvre. Le calcul littéral est très fréquemment évalué dans les sujets des concours et la maîtrise demandée dépasse souvent les attendus de fin de cycle 4. Un entraînement particulier dans ce domaine doit être effectué. Par ailleurs, la maîtrise de la notion de statistique et probabilité est indispensable car fréquemment présente dans les sujets du concours. Le thème « Algorithmique et programmation » nouvellement apparu dans le programme doit être maîtrisé par les candidats.
- Le jury attire particulièrement l'attention des candidats sur les exigences de syntaxe dans l'usage du tableur. Il est attendu d'eux une maîtrise de ses fonctions élémentaires (adressage absolu et relatif, somme, produit, moyenne...). Les maladroites de syntaxe sont sanctionnées.
- Plus généralement, il ne faut pas limiter la préparation au niveau de compétences exigées en fin de collège. Les capacités de modélisation, prise d'initiative, synthèse sur des questions enchaînées sont aussi souvent sollicitées dans les sujets de concours. La maîtrise des notions de base de logique mathématique est également indispensable.
- Connaître et énoncer les théorèmes mathématiques ne suffit pas. Il est nécessaire de savoir les appliquer, donc s'y exercer avant l'épreuve est indispensable. Les candidats doivent pouvoir conduire un raisonnement jusqu'à son terme, avec rigueur. Une démonstration mathématique n'est pas un enchaînement de phrases sans lien mais une démarche déductive aux étapes clairement justifiées. La concision est souvent préférable à un discours long et peu structuré qui laisse à penser au correcteur que le candidat masque ses insuffisances en mathématiques avec une rédaction trop prolixe. La résolution d'une question doit systématiquement se terminer par un résultat et une phrase de conclusion. L'interprétation par le candidat du résultat est indispensable pour valider la cohérence de celui-ci.
- Les résultats obtenus doivent toujours être accompagnés d'un calcul ou d'une démonstration. Les réponses sans justification ne sont pas valorisées par le barème.
- La rigueur du raisonnement et les notations doivent être particulièrement soignées : vérification des hypothèses avant l'application d'un théorème, calcul sur des valeurs exactes et non approchées, notations ($\approx$, segment de droite, angle...). L'emploi d'un vocabulaire rigoureux est également exigé : ne pas confondre nombre et chiffre, ou cercle et disque par exemple.
- L'utilisation raisonnée des calculatrices est une capacité importante à développer, permettant vérifications et démarches de recherche sur les questions numériques.

3.2 Dans le cadre de l'épreuve :

- **Gestion du temps :**

Il est important de surveiller le temps qui passe. Nous ne pouvons qu'inviter les candidats à s'entraîner avec des sujets d'annales dans le temps imparti de l'épreuve.

Les diverses questions gagnent à être traitées tout d'abord au brouillon de façon à fournir un écrit clair et concis (sans rature ni surcharge).

Il est indispensable de se réserver un temps de relecture de la copie afin, par exemple, de corriger les erreurs orthographiques qui ont pu être commises.

- **Rigueur, qualité de la présentation et de l'orthographe ainsi que de la syntaxe :**
La présentation des copies est importante.

Lorsque les exercices ne sont pas traités dans l'ordre indiqué par l'énoncé, il est indispensable de préciser les numéros des questions traitées afin de faciliter la tâche du correcteur.

Les résultats obtenus doivent être mis en évidence.

Une organisation en paragraphes, le recours au saut de lignes, permettent d'aérer et de structurer une copie dont l'écriture doit être lisible.

L'orthographe et la correction syntaxique sont appréciées lors de la correction des copies. Conformément aux textes, jusqu'à 5 points peuvent être retirés à la note finale.

Orthographe et syntaxe : une réelle inquiétude du jury

Les malus concernant l'orthographe restent alarmants malgré la récurrence de recommandations dans les rapports de jury précédents pour cette session 2023.

18,7 % des copies ont été pénalisées pour plus de 5 erreurs d'orthographe.

11,7 % des copies ont été pénalisées pour une lisibilité, une syntaxe faillibles.

- **Le niveau de connaissance attendu :**

Le concours est basé sur une maîtrise de connaissances rappelées supra. Cette maîtrise est généralement effective pour les candidats qui possèdent suffisamment de recul par la fréquentation, durant leur formation, de situations relevant de l'enseignement du lycée.

- **Des points d'attention :**

- L'utilisation des unités de mesure (cohérence, symboles).
- Les arrondis (souvent précisés dans les énoncés ou les questions). *Les correcteurs ont mis l'accent sur la proportion de candidats ayant des difficultés à gérer les unités de mesure, les notations et les arrondis.*

La cohérence et la validité des résultats par rapport aux situations, aux données, à l'énoncé.

En résumé, pour se préparer au mieux à l'épreuve de mathématiques du Concours de Recrutement de Professeur des Écoles, il convient de réviser les notions mathématiques évoquées dans le rapport, de s'entraîner à les mettre en œuvre de façon assurée. Elles relèvent généralement des notions enseignées lors de la scolarité obligatoire (fin de collège) et sont essentielles pour enseigner les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire.

Épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage. Durée : trois heures ; coefficient 1.

Sciences et technologie

A- Eléments statistiques et analyses

L'épreuve dure trois heures et se compose de trois parties permettant de tester les compétences et connaissances des candidats dans les trois champs disciplinaires concernés : Sciences Physiques, Sciences et Vie de la Terre, Technologie. Elle consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

« Le cadre de référence de l'épreuve est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. » (Arrêté du 25 janvier 2021)

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Pour le concours public, 47,5% des candidats présents aux épreuves écrites de Français et de Mathématiques ont choisi l'épreuve de Sciences et Technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit 327 candidats. La moyenne obtenue est de 12,31/20. La médiane se situe à 12,50.



Pour le concours privé, 37,9% des candidats présents aux épreuves écrites de Français et de Mathématiques ont choisi l'épreuve de Sciences et Technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit 36 candidats. La moyenne obtenue est de 12,40/20. La médiane se situe à 13,13.

Graphique du groupe privé



PUBLIC			PRIVE		
Moyenne 1 ^{ère} partie sur 7 points	Moyenne 2 ^{ème} partie sur 4 points	Moyenne 3 ^{ème} partie sur 9 points	Moyenne 1 ^{ère} partie sur 7 points	Moyenne 2 ^{ème} partie sur 4 points	Moyenne 3 ^{ème} partie sur 9 points
4,42	2,49	5,67	4,42	2,75	5,49

B- Présentation du sujet

Organisé autour du thème : « *A la chasse aux moustiques* », le sujet se composait de trois parties distinctes pouvant être traitées de manière indépendante, mais bien articulées autour d'un thème transversal servant de fil conducteur.

En s'appuyant sur les programmes d'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire, il était demandé aux candidats de traiter un sujet proposant d'aborder les questions suivantes : quelles sont les spécificités du moustique tigre, quels sont les risques liés à sa présence et comment lutter efficacement contre sa prolifération ?

Le sujet comportait 24 questions réparties dans les 3 parties suivantes :

Partie 1 : Connaître le moustique tigre

Partie 2 : Le moustique tigre vecteur de maladie

Partie 3 : Lutter contre le moustique tigre

Le sujet comportait 24 questions réparties dans les trois parties. Pour chacune d'entre elles, outre des questions de connaissances, des questions de nature didactique ou pédagogique étaient clairement identifiées. 10 questions à caractère pédagogique ou didactique ont été proposées dans ce sujet. La répartition des points entre l'aspect pédagogique et didactique et l'aspect notionnel est équilibrée.

Une attention particulière a été également portée à la qualité orthographique et syntaxique des copies dans cette épreuve comme dans les autres épreuves écrites, l'exigence s'impose et des fragilités sont trop souvent observées.

C- Analyse du sujet

A partir des attentes du jury et de l'analyse des productions des candidats sur le sujet, des éléments saillants ont été identifiés pour la plupart des questions proposées dans le sujet.

	Eléments maîtrisés	Eléments à renforcer
PARTIE 1		
Q1	La présence de 6 pattes chez les insectes est citée par la majorité des candidats.	Très peu de candidats maîtrisent la notion d'attribut afin de caractériser un groupe d'animaux. Cela se caractérise dans le sujet par une difficulté à connaître toutes les caractéristiques des insectes. Par exemple, la segmentation du corps en trois parties n'est que rarement citée comme attribut des Insectes.
Q2*	Des réponses brèves et cohérentes. Dans l'ensemble, bonne lecture des candidats d'une clé de détermination.	Certains candidats perdent du temps en justifiant leur réponse en décrivant un à un les moustiques.
Q3	Les arguments utilisés sont souvent cohérents avec le choix de réfuter la réponse de l'élève.	L'assimilation du fonctionnement du corps humain avec celui du moustique a été une source d'erreur.
Q4*	Les propositions sont cohérentes, imaginatives et variées.	Les propositions mentionnées gagneraient à être détaillées.
Q5*	La présentation de l'analyse des représentations sous la forme d'un tableau s'est avérée judicieuse pour certains candidats. De même, comme certains l'ont fait, il était pertinent de séparer les deux réponses : traiter dans un premier temps l'évolution des représentations et dans un second les caractéristiques non maîtrisées en fonction des cycles.	Les candidats ont décrit une à une les productions des élèves sans réellement décrire les évolutions de leur représentation. Ils ont insisté davantage sur le choix du vocabulaire utilisé par les élèves en ne répondant pas à la consigne. Les correcteurs ont noté un manque de structuration et de lisibilité pour cette réponse.
Q6*	Les réponses concrètes et créatives étaient celles qui présentaient une bonne prise en compte de l'âge de l'élève dans le choix des activités proposées et qui permettaient une évolution des représentations.	Difficulté à prendre en compte la spécificité de la maternelle (besoin de manipuler, enfants pas encore dans l'écrit). Activités proposées qui ne répondaient pas forcément à la consigne de faire évoluer les représentations des élèves.
Q7	Les copies qui ont obtenu les points sont celles des candidats qui avaient des connaissances et qui ont réussi à les mettre en lien avec le document.	
Q8*	La difficulté est identifiée avec succès pour beaucoup de copies et la représentation linéaire est proposée en remédiation.	

PARTIE 2		
Q9	Certains candidats ont répondu sous forme d'un tableau. Ce choix est judicieux pour ce type de consigne. Il permet une réponse concise et claire.	Certains candidats n'ont pas associé avec précision chaque terme de vocabulaire, et ont préféré rédiger des textes explicatifs. D'autres ont souvent recopié la quasi-totalité du document fourni au lieu d'en extraire 4 informations comme demandé. Beaucoup de candidats font la confusion entre une maladie et un agent pathogène.
Q10		Attention à bien tenir compte des critères donnés en terme de longueur mais en explicitant sa réponse.
Q11*	La majeure partie des candidats a compris que l'on attendait une proposition de cartes à comparer.	Les valeurs chiffrées ne sont que trop rarement utilisées pour appuyer les arguments donnés.
Q12	La notion de causalité est globalement comprise.	La notion de corrélation n'est pas parfaitement acquise.
Q13*	Les propositions des candidats sont plutôt cohérentes et expliquées rigoureusement.	Les activités pédagogiques proposées peuvent parfois manquer de précision.
PARTIE 3		
Q14	Le calcul est réalisé avec succès et la conclusion qui en découle est correcte.	Dans certaines copies, les correcteurs ont noté que le calcul est posé mais qu'il n'est pas réalisé, certainement en raison de l'absence de calculatrice.
Q15	Le vocabulaire densité-masse volumique est maîtrisé lorsqu'il est utilisé.	Une comparaison de masse est souvent utilisée à tort comme argument. La distinction poids / volume est confuse dans certaines copies.
Q16		Les arguments proposés dans certaines copies ont montré des imprécisions. Certains candidats ont rédigé une problématique (sous forme de question) au lieu d'une hypothèse.
Q17	Question bien comprise et réussie avec succès pour une grande majorité de candidats.	
Q18*		Dans beaucoup de copies, la démarche scientifique est peu présente. On y retrouve souvent une énumération de compétences et une description synthétique des séances. Les trois séances de la séquence ne forment pas toujours un tout très cohérent. L'extrait des programmes fourni en annexe n'est pas toujours utilisé à bon escient.
Q19	Bien réussie : réponse brève et synthétique.	
Q20*	L'explication du dysfonctionnement du programme est plutôt bien réussie dans la majeure partie des copies.	Environnement de programmation par bloc non maîtrisé. L'activité de remédiation n'est pas assez détaillée dans certaines copies.

Q21	La notion de conservation des atomes est acquise pour une majorité de candidats.	
Q22	Bonne identification d'une transformation chimique.	La justification est souvent approximative et peu rigoureuse.
Q23	Le résultat observé est correctement décrit dans la majeure partie des copies.	La description du protocole expérimental est parfois oubliée par certains candidats et peut manquer de précisions.
Q24	De nombreux candidats proposent une expérience témoin, certains insistent sur la nécessité de ne faire varier qu'un seul paramètre.	Le terme « d'expérience témoin » est peu employé.

- **Gestion du temps**

Il est indispensable de se réserver un temps de relecture de la copie afin, par exemple, de corriger les erreurs orthographiques qui ont pu être commises.

Il est nécessaire de bien lire les consignes et les contraintes demandées (nombre de lignes, réponses adaptées au cycle 3). Les correcteurs ont remarqué que certains candidats ne semblent pas suffisamment lire ou comprendre les consignes. Il en résulte que certaines réponses sont hors sujet ou répondent à la consigne de manière trop générale.

Il est important de prendre le temps de s'approprier tous les documents afin de distinguer les données évidentes qui n'ont pas besoin d'être justifiées des raisonnements qui doivent être explicites. Penser à bien lire les énoncés afin de répondre précisément à la question sans rien omettre, notamment quand il s'agit de valider, réfuter une proposition.

- Rigueur, qualité de la présentation et de l'orthographe ainsi que de la syntaxe

L'orthographe et la correction syntaxique sont appréciées lors de la correction des copies. Conformément aux textes, jusqu'à 5 points peuvent être retirés à la note finale.

Orthographe et syntaxe : une réelle inquiétude du jury

Les malus concernant l'orthographe restent alarmants pour cette session 2023 malgré la récurrence de recommandations dans les rapports de jury précédents :

- pour le public, 34,9 % des copies ont été pénalisées pour 5 erreurs ou plus d'orthographe. 8,9 % des copies ont été pénalisées pour des erreurs de syntaxe flagrantes. 6,7 % des copies cumulent un malus pour l'orthographe et un malus pour la syntaxe.
- pour le privé : 29,7 % des copies ont été pénalisées pour 5 erreurs ou plus d'orthographe. 2,7% des copies ont été pénalisées pour des erreurs de syntaxe flagrantes. 2,7 % des copies cumulent un malus pour l'orthographe et un malus pour la syntaxe.

Il est important de se soucier de la qualité rédactionnelle et de la qualité graphique de l'écriture tout au long de l'épreuve.

- **Le niveau de connaissance attendu**

Certains jurys ont noté des lacunes et des imprécisions concernant les connaissances scientifiques ainsi que la rigueur exigée par cette discipline. Le lexique spécifique manque ou est utilisé à mauvais escient.

Les candidats ayant le mieux réussis lors de cette épreuve ont montré de bonnes connaissances scientifiques et des repères didactiques permettant entre autres l'analyse des documents.

Les correcteurs ont noté des confusions entre compétences et objectifs. Certains candidats semblent ne pas savoir identifier les compétences à travailler (celles décrites dans certaines copies n'existent pas ou sont confondues avec des connaissances). Une appropriation plus importante des programmes serait nécessaire.

- **Conseils généraux**

- Pour construire une séquence, il serait nécessaire de s'appuyer davantage sur les étapes de la démarche scientifique.
- Lorsque l'on propose des activités, s'assurer qu'elles soient « réalisables » en classe en prenant en compte les effectifs, le matériel à disposition et l'âge des élèves et qu'elles soient éthiquement recevables.
- Ne pas hésiter à détailler les propositions pédagogiques ou didactiques pour que les correcteurs comprennent les intentions du candidat. De même, ne pas hésiter à détailler davantage les supports documentaires ou expérimentaux utilisés et les traces écrites d'élèves.
- Différencier les étapes de la démarche scientifique de la démarche technologique.
- Avoir son matériel le jour de l'épreuve (calculatrice notamment).
- Lorsqu'une comparaison de documents est demandée, l'observation est la première étape mais il faut également proposer une analyse précise.

Présentation de l'épreuve

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Notée sur 20, elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Les candidats sont interrogés sur deux composantes parmi les trois enseignements : histoire, géographie, enseignement moral et civique. Ce choix est déterminé par la commission nationale.

Le programme de l'épreuve écrite d'application est constitué des programmes officiels en vigueur d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique des cycles 3 et 4. Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes à un niveau tel qu'ils puissent enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble et Explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace), au cycle 2 (Enseignement moral et civique et Questionner le monde : questionner l'espace et le temps) et au cycle 3 (Enseignement moral et civique et Histoire et géographie).

Organisation de l'épreuve et des corrections

L'épreuve d'application d'histoire-géographie-EMC s'est déroulée le mercredi 5 avril 2023. Au total, 292 candidats ont choisi l'histoire-géographie-EMC. Les deux composantes interrogées cette année étaient la géographie (13 points) et l'histoire (7 points). Le jury a pénalisé les copies qui présentaient une maîtrise insuffisante de la langue (orthographe, syntaxe) à hauteur de 2 points au maximum.

La double correction dématérialisée a été assurée par 14 binômes de correcteurs pour le concours public et 6 binômes pour le concours privé. Ils étaient composés d'un professeur des écoles ou d'un conseiller pédagogique du 1^{er} degré, et d'un professeur d'histoire-géographie, issus de l'enseignement public et de l'enseignement privé. Les corrections ont été supervisées par un IEN du 1^{er} degré et un IA-IPR d'histoire-géographie.

Eléments statistiques

CONCOURS PUBLIC

Nombre de candidats	252
Moyenne (sur 20)	11,77
Médiane (sur 20)	11,75

CONCOURS PRIVÉ

Nombre de candidats	40
Moyenne (sur 20)	12,38
Médiane (sur 20)	12,50

CONCOURS PUBLIC ET PRIVÉ

Note (sur 20)	[0, 6[*	[6, 8[	[8, 10[	[10, 12[	[12, 14[	[14, 16[	[16, 18[	[18, 20[
Nombre de candidats	16	35	35	58	48	47	27	26

*Une note égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire

	Barème	Moyenne
Composante géographie	13 points	8,56
Composante histoire	7 points	3,90

Les attentes du jury

• Composante géographie

Dans un premier temps, les candidats étaient invités à préparer une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « Se déplacer au quotidien en France » en classe de CM2. A l'aide de leurs connaissances et du dossier documentaire (huit documents de nature variée), ils devaient indiquer les notions à construire, la ou les principales compétences autour desquelles organiser le travail des élèves ainsi que le nombre et le titre des séances.

Les notions à construire relevaient principalement des usages et des besoins élémentaires (faire les courses, se rendre au travail, accéder aux loisirs), des moyens de déplacements individuels et collectifs (vélo, voiture, métro...), des infrastructures (gare routière, station de tramway, zones de covoiturage, voies navigables, pistes cyclables...).

Les choix réalisés pour construire la séquence déterminaient largement la réponse à la question sur les compétences à travailler :

- comprendre un document (comprendre le sens général d'un document, extraire des informations pertinentes pour répondre à une question, savoir que le document exprime un point de vue...) ;
- pratiquer différents langages en histoire et en géographie (s'approprier un lexique géographique approprié, réaliser des productions graphiques, utiliser des cartes et des photographies, rédiger) ;
- s'informer dans le monde numérique, notamment identifier la ressource numérique utilisée ;
- raisonner, justifier une démarche et les choix effectués (se poser des questions ; formuler des hypothèses...).

Pour le nombre et le titre des séances, le jury a accepté différentes logiques, dès lors que les propositions se focalisaient sur les mobilités quotidiennes et étaient réalistes, et que la séquence présentait une cohérence d'ensemble. La séquence pouvait évoquer des enjeux relatifs à la diversité des besoins, aux inégalités d'accès aux transports publics, à la place de la voiture et aux problèmes qu'elle pose, aux évolutions en cours, aux problèmes sociaux et environnementaux. Le nombre de séances ne pouvait guère être inférieur à trois. Les titres devaient faire sens pour les élèves et être en cohérence avec les documents proposés.

La deuxième question de la composante géographie appelait les candidats à détailler l'une des séances de leur séquence. Ils devaient notamment préciser ce qu'ils souhaitaient que les élèves apprennent et choisir un ou deux documents du dossier documentaire en présentant son ou leur exploitation pédagogique.

Ici aussi, les possibilités étaient nombreuses pour construire une séance. Le jury a accepté évidemment différentes propositions, dès lors qu'elles étaient centrées sur les mobilités quotidiennes, étaient structurées et réalistes (durée, âge des élèves) et trouvaient leur place dans la séquence précédemment présentée. Les propositions qui précisaient les rôles et les tâches respectifs de l'enseignant et des élèves ont été appréciées.

En plus du choix d'une ou deux des compétences évoquées plus haut, les objectifs principalement visés dans le cadre de la séance proposée pouvaient être :

- de caractériser les mobilités quotidiennes en présentant la diversité des motivations qui les engendrent (le document 2 permettait plus particulièrement ce travail) ;
- ou d'identifier les infrastructures nécessaires à ces mobilités dans divers contextes : le document 5 pouvait être utilisé à cette fin lors d'une exploitation individuelle ou de groupes et être mis en rapport avec le document 6 pour montrer l'inégale accessibilité aux transports en commun suivant que l'on se situe dans un espace urbain ou rural ;
- ou de saisir les conséquences environnementales des choix de transport. Le document 4 permettait d'évoquer, plus spécifiquement, la congestion urbaine et le développement des circulations douces, tandis que les documents 7 et 8 offraient l'opportunité d'un travail sur les solutions de mobilité les plus durables, sans omettre les obstacles qui s'opposent à leur mise en œuvre.

- **Composante histoire**

La préparation d'une séance du sujet d'étude « Le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » s'inscrivait dans le thème 2 du programme d'histoire de CM2 : « L'âge industriel en France ». La question imposant le choix « d'un ou deux documents – ou extrait(s) de document – du dossier documentaire », concernait seulement le monde de l'atelier (document 10) ou/et de l'usine (document 12). Après avoir indiqué et justifié leur choix, les candidats devaient en détailler l'exploitation pédagogique.

Le jury attendait que les candidats prennent en compte le cadrage du commentaire du programme (document 9) : entrées concrètes, nouveaux modes et lieux de production, industrialisation comme processus touchant tous les secteurs de la production et entraînant de profonds changements, en particulier la place et le rôle des femmes. L'exploitation du document 11 de manière intégrale était difficilement envisageable. Proposer un ou plusieurs extraits était plus approprié pour des élèves de CM2. Une réécriture du texte était acceptée.

Le jury a été particulièrement attentif aux objectifs de la séance et aux compétences mises en œuvre, à la pertinence du choix du ou des documents (ou d'extraits), au réalisme et à la cohérence des activités proposées avec le niveau de classe, à l'entrée concrète dans le sujet d'étude (par exemple le rôle des femmes dans l'âge industriel, le travail à l'usine...). Comme en géographie, l'inventivité pédagogique - une inventivité plausible et adaptée au niveau de la classe - a été valorisée.

Analyse des productions des candidats

L'ordre des consignes de travail données dans le sujet a été respecté. Les copies étaient généralement bien structurées. Les différentes phases des séances étaient le plus souvent présentes (découverte, recherche, mise en commun, institutionnalisation, évaluation et parfois prolongements). Des candidats ont présenté leur séquence ou leur(s) séance(s) de manière efficace, sous la forme d'un tableau avec le rôle de l'enseignant et des élèves, les modalités de travail, les documents utilisés, le minutage des différentes phases. Les notions géographiques à construire ont été généralement bien identifiées. La plupart des copies mentionnaient des titres de séance pertinents.

Par ailleurs, de nombreuses copies comportaient des éléments de différenciation et des propositions transdisciplinaires intéressantes (EMC, français, histoire des arts...). Différentes formes de trace écrite ont été proposées (texte à rédiger à partir de mots-clés, élaboration d'une carte mentale, tableau à compléter...).

Néanmoins, le jury a rencontré trop de devoirs déséquilibrés. La partie en histoire a été souvent traitée rapidement faute de temps ou de connaissances. Peu de copies ont fait référence au patrimoine local. En géographie, la notion de mobilité quotidienne n'a pas toujours été abordée. Beaucoup de candidats se sont concentrés sur les déplacements en général ou sur le développement durable, ne répondant pas véritablement au sujet initial. Dans de nombreuses copies, les connaissances disciplinaires étaient parfois superficielles. L'apport scientifique ne semblait provenir que du corpus documentaire. Le vocabulaire a souvent posé problème (confusion entre notion, objectif et compétence). Peu de copies comportaient une production graphique.

Certains candidats ont manifestement consacré beaucoup de temps à présenter les documents du corpus documentaire au détriment de l'exploitation pédagogique. La présentation exhaustive du corpus n'était pas nécessaire. En revanche, il convenait de justifier le choix du ou des documents proposés aux élèves.

En outre, les modalités de travail et les consignes données aux élèves n'étaient pas suffisamment précises. Les compétences à acquérir ou à travailler au cours de la séquence ou de la séance n'étaient pas toujours mises en évidence. Le travail concret des élèves en classe n'apparaissait pas suffisamment (exploitation précise d'un document, organisation du travail...). Les activités proposées à des élèves de CM2 n'étaient pas toujours réalistes. Certaines séances se limitaient à une suite de tâches sans véritable problématique.

Enfin, trop de copies comportaient des erreurs orthographiques ou syntaxiques. Une maîtrise insuffisante de la langue française a été pénalisée. Le jury rappelle que la correction de la langue est une compétence indispensable des professeurs des écoles.

Conseils aux candidats

Le jury formule les recommandations suivantes :

- Les candidats doivent être particulièrement vigilants sur la correction orthographique et syntaxique de leur copie. Relire sa copie à la fin de l'épreuve est vivement conseillé.
- Il est important de lire attentivement les questions afin d'y répondre précisément et à propos. Le jury attend, par ailleurs, des réponses structurées, organisées en paragraphes si nécessaire. L'usage des connecteurs logiques facilite la lecture et la compréhension.
- Les candidats doivent veiller à la gestion du temps afin de pouvoir répondre aux attendus de la deuxième composante de l'épreuve.
- Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent les notions et les connaissances des programmes des cycles 3 et 4 en histoire, en géographie et en EMC. Il est parfois nécessaire d'approfondir et d'actualiser ses connaissances scientifiques et didactiques. La consultation des fiches Eduscol, de dictionnaires d'histoire et de géographie, de manuels scolaires du 1^{er} et du 2nd degré est conseillée pour combler ses lacunes et mieux s'approprier les contenus notionnels et les attendus.
- Les propositions pédagogiques gagnent à rester réalistes. Elles doivent être cohérentes, adaptées au niveau des élèves et répondre à des objectifs de savoirs et de compétences définis avec clarté.
- Il convient de sélectionner de manière réfléchie les documents et de préciser les consignes par rapport aux objectifs visés. Des extraits ou des documents adaptés peuvent être proposés et complétés par les apports de l'enseignant (temps de récit) afin de restituer une réalité quotidienne ancienne ou contemporaine.

Arts et culture

1- Présentation de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 définit l'épreuve disciplinaire des arts :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

2- Épreuve de la session 2023

Les résultats globaux ci-dessous rendent compte des 99 copies corrigées pour le concours du public et des 18 copies corrigées pour le concours du privé :

Notes éliminatoires

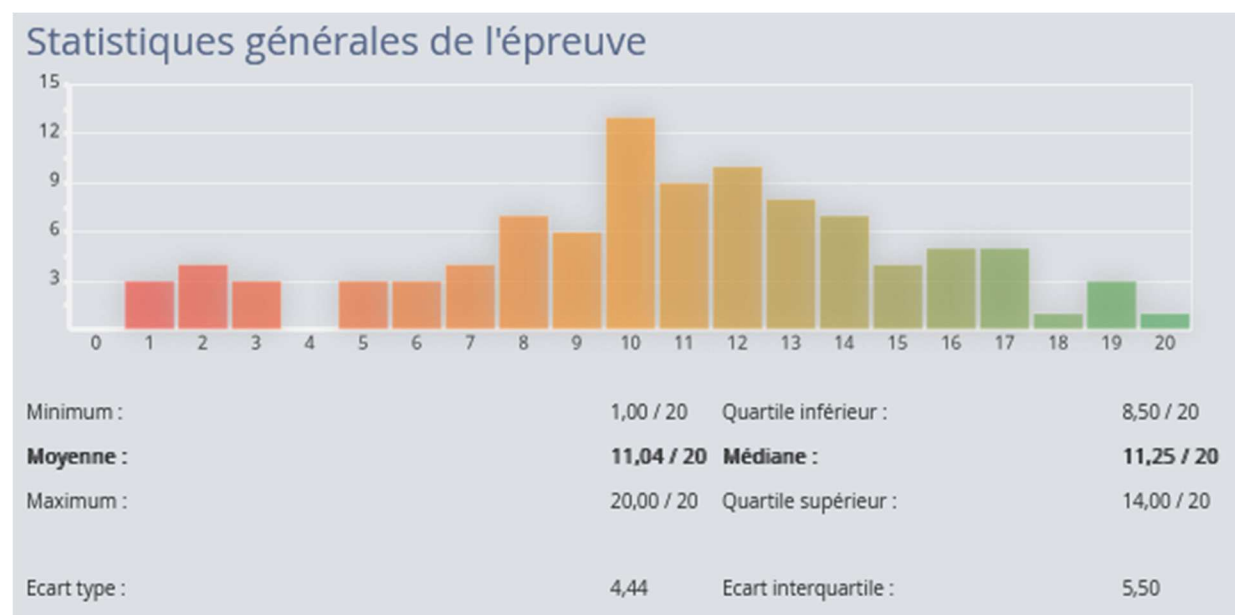
Public : 15 copies inférieures ou égales à 5

Privé : 0 copies inférieures ou égales à 5

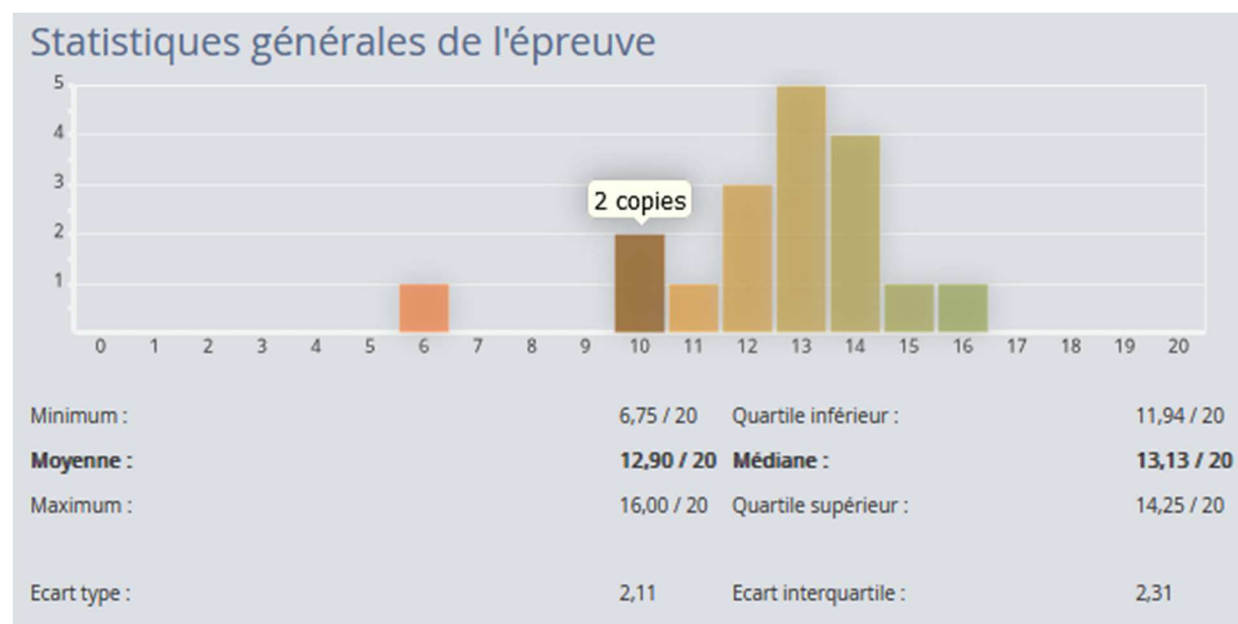
Moyenne

Public : 11,04 sur 20 (de 1 à 20)
Privé : 12,90 sur 20 (de 6,75 à 16)

Public



Privé



Sujet et attentes

Les deux parties du sujet (A et B) comportaient la même consigne d'analyse d'une situation d'apprentissage, dans deux composantes différentes et deux cycles différents. Cette année les deux composantes retenues étaient les arts plastiques et l'histoire des arts.

A - « En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique de la fiche de préparation présentée dans le document n°1. »

« Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 2. »

B - « En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique du support de séance présenté dans le document n°1. »

« Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'histoire des arts au cycle 3. »

Chaque partie du sujet comportait deux documents issus des instructions officielles ou de la recherche venant éclairer l'apprentissage visé.

Il était attendu des candidats les points suivants :

- S'approprier et problématiser le sujet au regard de l'entrée du programme retenue
- Analyser une situation d'enseignement/apprentissage en mobilisant des connaissances/compétences pédagogiques et didactiques
- Mobiliser une culture pour construire l'argumentation
- Maîtriser l'écrit et sa mise en forme pour servir une démonstration

Première partie : Composante arts plastiques

10 points

Présentation du sujet :

A – En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique de la fiche de préparation présentée dans le document n° 1.

Vous vous appuyerez sur le point de programme suivant :

« La représentation du monde »

Utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 2.

A – Composante arts plastiques – Cycle 2

Document n° 1 :

Fiche de préparation à analyser : « Dessiner un chat ».

Document n° 2 :

Enjeux des trois questions au programme du cycle 2 en arts plastiques. Ressources pour l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3. Site eduscol.education.fr (extraits).

Document n° 3 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Arts plastiques. BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Il est attendu des candidats une réponse construite avec introduction, développement et conclusion. La maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe ainsi que l'utilisation d'un vocabulaire approprié comptent dans la notation.

D'une manière générale, les candidats insistent peu sur la variété des œuvres présentes dans la fiche de préparation et mobilisent très peu leur culture pour faire des liens avec d'autres œuvres, qu'elles soient issues du corpus de référence ou non. Les candidats auraient ainsi pu faire des liens avec Dali, Renoir, une sculpture de la déesse égyptienne Bastet, les animaux de Brueghel...

Les candidats ont majoritairement proposé une analyse des points forts et des points faibles de la fiche de préparation, cependant ils n'ont pas toujours su proposer des pistes de modification ou de prolongement concrètes et adaptées. La capacité à savoir justifier et argumenter ses choix est attendue par le jury.

Les candidats gagneraient à davantage mettre en lien dans leur analyse les objectifs d'apprentissage visés avec la consigne donnée aux élèves et le matériel fourni.

Deuxième partie : Composante histoire des arts

10 points

Présentation du sujet :

B – En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique du support de séance proposé dans le document n°1.

Vous vous appuyerez sur les points de programme suivants :

Identifier : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.
Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.
Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'histoire des arts au cycle 3.

B – Composante histoire des arts – Cycle 3

Document n° 1 :

Support de séance à partir de l'œuvre de Maurice-Jean Berger, dit Maurice BÉJART (1927-2007), *Boléro*, créée en 1959 à Bruxelles au Théâtre de La Monnaie, musique Maurice Ravel (1875-1937), *Le boléro*, 1928.

Document n° 2 :

AZÉMAR Rémi, DE LA FOREST Valérie, PÉNANCIER Marie-Ève. L'Histoire des Arts : le rêve pour apprendre. *Tréma*, 43 | 2015, 92 - 100 (extrait).

Document n° 3 :

Rappel du programme d'histoire des arts, enseignement du cycle de consolidation (cycle 3). BOEN n°31 du 30 juillet 2020 (extraits).

Il est attendu des candidats une réponse construite et argumentée. La maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe ainsi que l'utilisation d'un vocabulaire approprié comptent dans la notation.

D'une manière générale, les candidats mobilisent très peu leur culture pour faire des liens avec d'autres œuvres, qu'elles soient issues du corpus de référence ou non. Les candidats auraient ainsi pu faire référence à d'autres œuvres musicales mises en danse, à des musiques de film, à d'autres types de danses ou de musiques... Le *Boléro* de Ravel et la chorégraphie de Béjart, œuvres issues du corpus de référence du CRPE, ne semblaient pas connus d'un certain nombre de candidats qui n'ont pas su décrire leurs principales caractéristiques.

Les candidats ont majoritairement proposé une analyse des points forts et des points faibles de la fiche de préparation, cependant ils n'ont pas toujours su proposer des pistes de modification ou de prolongement concrètes et adaptées. La capacité à savoir justifier et argumenter ses choix est attendue par le jury.

Les candidats gagneraient à davantage mettre en lien dans leur analyse les objectifs d'apprentissage visés avec les consignes données aux élèves et le matériel fourni.

Remarques générales

Si les candidats apparaissent mieux préparés à cette épreuve de spécialité, le jury déplore qu'ils utilisent si peu le vocabulaire spécifique à la discipline des arts plastiques ou de l'histoire des arts (PEAC, piliers...). Il est attendu des candidats une réponse argumentée en lien avec le sujet et non pas une réponse réutilisable dans toute situation.

Les copies proposant des références sont assez rares, la mobilisation d'une culture n'est pas suffisamment mise en avant par les candidats.

Les copies montrent globalement une meilleure maîtrise de la langue écrite que l'an dernier. Quelques copies révèlent tout de même des compétences langagières non maîtrisées, tant concernant la syntaxe que l'orthographe, ce qui interroge le jury quant à la capacité de ces candidats à exercer le métier de professeur des écoles.

Epreuves d'admission

Oral de leçon

Caractéristiques de l'épreuve :

Coefficient 4 / Note éliminatoire 0		Domaine	Préparation	Epreuve	Exposé	Entretien
1 ^{ère} épreuve orale de leçon	L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune des matières (français et mathématiques) permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat	FRANCAIS	2 heures	30 minutes	10 à 15 minutes	Temps restant (15 à 20 minutes)
		MATHEMATIQUES		30 minutes	10 à 15 minutes	Temps restant (15 à 20 minutes)

« L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ; **durée de l'épreuve** : une heure (français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).

Coefficient 4. Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du CRPE

Cette épreuve de leçon doit permettre d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. C'est une épreuve pratique qui vise à mesurer la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles. Elle porte sur un sujet fourni par le jury pour un niveau scolaire donné à une période de l'année précisée.

Le candidat doit prendre appui sur le corpus de documents et ses connaissances pour indiquer clairement ses objectifs d'enseignement et exposer, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.

L'épreuve vise à intégrer l'activité des élèves à la présentation de séance. Il est attendu que le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est pas exigé une connaissance exhaustive.

Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier, ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

Sommaire

A. Expression des candidats : exposés et entretiens

- 1- Constats
- 2- Conseils aux candidats

B. Partie Français

- 1- Exposé et entretien : constats
- 2- Conseils aux candidats

C. Partie Mathématiques

- 1- Exposé et entretien : constats
- 2- Conseils aux candidats.

A) Expression des candidats : exposés et entretiens

1- Constats :

☞ En général, les candidats s'expriment correctement et ont une attitude conforme aux exigences du concours. Ils ont une posture adaptée face aux membres de la commission. Certains montrent une réelle assurance dans leur communication. La voix, le ton et les gestes sont posés. Ils ont parfois annoncé très clairement leur plan, ont introduit puis conclu brièvement leur exposé. Cela rend l'écoute plus confortable et met en évidence des qualités de communication utiles à l'exercice du métier de professeur des écoles.

Les candidats les plus brillants modulent leur voix et témoignent d'un dynamisme y compris postural qui soutient l'attention des auditeurs.

Les membres de la commission ont apprécié les candidats qui ont une présentation dynamique et une élocution claire. Faire preuve de capacités à communiquer participe de l'évaluation globale des compétences des futurs enseignants.

Les candidats qui s'expriment avec clarté et de façon vivante en parvenant à se détacher de leurs notes ont été valorisés. La qualité de l'expression orale (rythme, intonation, pause...) contribue à la valorisation du contenu de l'exposé.

☞ On constate toutefois que certains candidats ne se détachent pas de leurs notes, ne regardent pas les membres du jury et s'expriment sur un ton monotone et un langage mal articulé.

Quelques-uns sont confus et développent trop longuement leurs propos. Des erreurs de syntaxe sont constatées, en décalage avec les attendus du métier. Il est exigé un « parler professionnel » qui mette en valeur les connaissances du candidat.

On remarque que certains candidats utilisent un langage parfois familier (« Ben », « du coup », « ouais », « euh », ...) D'autres inventent des mots (« je dispositionne ») ou effectuent des liaisons inappropriées (« 18 zélèves »).

De rares candidats sont hors cadre : avachissement sur la table, recherche de connivence avec le jury, soupirs, pointes d'insolence.

☞ Peu de candidats exposent pendant 15 min. La durée des exposés se situe généralement entre 8 et 10 minutes. Elle varie énormément : de 5 mn à 15 mn. Certains n'ont réussi à parler qu'un temps très court ; moins de 5 minutes.

2- Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Prendre le temps de présenter les documents et détailler sa séance (phases, modalités, rôle des élèves et du PE, obstacles et/ou différenciation envisagée...) ;
- Mettre en exergue les points pertinents qui serviront à la conception de la séance ;
- Eviter de lire ses notes et regarder les membres de la commission ;
- Moduler sa voix ;
- Donner de la fluidité et de la clarté à l'exposé en s'entraînant face à un auditoire, voire de s'enregistrer. *Cela permettra également d'évaluer la durée utilisée* ;
- S'entraîner à utiliser un registre de langue plus soutenu ou syntaxiquement correct ;
- Corriger ses tics de langage ;
- Se montrer respectueux à l'égard du jury ;
- Organiser ses feuilles de brouillon (en les paginant par exemple) ;
- Utiliser le support mis à disposition des candidats (tableau/paperboard) qui permet d'apporter de la clarté à l'exposé ;
- Construire quelques éléments de culture dans le domaine de la littérature de jeunesse ;
- Connaître les documents officiels d'accompagnement et être capable de les différencier des manuels.

B) Partie FRANCAIS

1- Exposé et entretien : constats

Pour les candidats les plus en réussite :

Bon nombre de candidats analysent parfaitement les documents et comprennent très bien ce qui est attendu dans la séance demandée. Ils présentent alors les documents du dossier en mettant en lumière un point précis.

Les connaissances didactiques et pédagogiques des candidats sont très hétérogènes : les plus brillants d'entre eux s'appuient sur les préconisations indiquées dans les guides et font des références justes et pertinentes aux concepts scientifiques.

Certains candidats replacent brièvement le sujet dans un contexte plus large en choisissant un éclairage pertinent. La plupart ont bien compris l'esprit de cet oral : choix didactiques, déroulé concret, place au sein d'une séquence, différenciation, évaluation.... Ils veillent à ne pas proposer une succession d'activités mais bien une séance d'enseignement.

Les candidats les plus en réussite ont montré leur capacité à se projeter dans la classe en prenant appui sur une réflexion didactique et pédagogique de qualité, en mettant en exergue la place des élèves dans l'activité, en exposant les consignes et supports utilisés et en proposant des exemples d'adaptation possibles des gestes professionnels. Dans ce cas, la présentation est structurée et problématisée avec des choix argumentés en lien avec le contexte. La séance comporte des phases cohérentes et est intégrée à une séquence avec une recherche de progressivité.

Beaucoup de candidats présentent le sujet en définissant les objectifs visés et les compétences attendues. La commission a particulièrement apprécié les candidats qui justifiaient leur choix de documents et qui présentaient les enjeux des sujets. Les candidats ont généralement un plan structuré et cohérent.

Certains exposés très clairs ont permis aux membres du jury de se projeter dans l'activité des élèves et du professeur des écoles car les candidats ont été en mesure de faire le lien entre les documents institutionnels, leur savoir théorique et la pratique.

Pour les candidats les moins en réussite :

Des exposés sont parfois « hors sujet » ou ne ciblent pas clairement l'objectif.

Les candidats, dont les exposés sont courts, oublient de mentionner certains éléments essentiels évoqués ci-dessus (choix didactiques, déroulé concret, place au sein d'une séquence, différenciation, évaluation...)

Certains exposés sont confus et perdent le jury dans une accumulation de généralités qui n'apportent rien au traitement du sujet.

Beaucoup de candidats indiquent proposer une organisation en groupes. Cela semble relever d'une doctrine plus que d'une organisation réellement réfléchie sur l'intérêt du conflit socio-cognitif dans le cadre d'une approche socio-constructiviste.

Le plan de l'exposé n'est pas toujours donné par les candidats et la présentation des documents est parfois trop descriptive, sans plus-value apparente.

Certains candidats ont parfois du mal à envisager d'autres manières de faire que ce qu'ils ont prévu ou à développer certains points.

Les candidats manquent globalement de culture didactique ou pédagogique. Certains concepts ou auteurs clés des sciences de l'Éducation ne sont pas connus : Jérôme Bruner sur la question de l'étaillage, Lev Vygotski concernant la zone proximale de développement.

Les questions de l'inclusion, ne sont quant à elles, que très rarement abordées.

De même, les candidats évoquent peu la place des autres acteurs de la classe (ATSEM et AESH), même chose pour la partie mathématique.

☞ Les questions posées par le jury ne visent pas à piéger le candidat mais à l'aider à préciser son point de vue ou à le modifier.

Les connaissances spécifiques à l'école maternelle, présentes dans les programmes, que ce soit en matière de contenus ou de modalités d'apprentissage sont souvent méconnues.

Les guides nationaux et les repères annuels de progression ne sont pas plus connus des candidats.

Peu d'entre eux ont su témoigner de connaissances précises relatives aux savoirs disciplinaires notamment en ce qui concerne l'enseignement de la lecture, l'enseignement du vocabulaire et l'enseignement du langage oral que ce soit à l'école maternelle ou élémentaire.

La connaissance des évaluations de début de CP permettrait aux candidats de mesurer l'importance des compétences nécessaires à l'entrée dans la lecture et l'écriture.

La différenciation pédagogique est souvent pensée hors la classe, sur le temps des APC. Elle se résume trop souvent à la reformulation des consignes, un étaillage inadapté.

Certains assignent à l'enseignant de la classe un rôle insuffisamment structurant et des savoirs qui ne sont pas transmis clairement en phase d'institutionnalisation. Le guidage de l'enseignant semble tabou pour certains candidats. La différenciation et le rôle de l'enseignant sont traités en détaché des différentes phases de la séance et sont présentés en fin d'exposé. Cela manque d'articulation et de précision avec le reste de la présentation

La prise en charge de la difficulté est, de manière récurrente, déléguée aux bons élèves, avec un effet surestimé des apports d'une mise en groupes sans étaillage de l'enseignant. Trop souvent la différenciation n'est pas en lien avec la situation proposée. Les variables didactiques nécessitent d'être mieux maîtrisées afin de pouvoir être judicieusement convoquées.

Par ailleurs, la durée prévue pour la séance est souvent sous-estimée. Des candidats la construisent dans des conditions qui peuvent difficilement, dans la réalité de la classe, respecter le temps imparti.

Pour les sujets concernant le cycle 1, seul un groupe d'élèves est souvent concerné par l'activité d'apprentissage présentée.

Certains candidats ne parviennent pas identifier une seule compétence ou ont des difficultés à fixer un seul objectif à la séance. D'autres proposent une séance type sans lien avec l'objectif visé.

L'objectif d'enseignement n'est pas suffisamment défini (précis, atteignable, observable donc évaluable). Plusieurs objectifs sont énoncés mais souvent ce sont des objectifs transversaux.

Les phases d'apprentissage sont bien visibles mais la phase de clôture est souvent incomplète. Les candidats présentent les tâches réalisées et non les apprentissages acquis. Il n'existe pas de retour sur l'objectif.

L'enseignement explicite est très rarement observable dans les propos de l'exposé.

Les 15 minutes possibles ne sont souvent pas utilisées. Beaucoup de candidats lisent leurs notes. La présentation des documents n'est pas toujours faite, leur utilisation est parfois sommaire.

Certains corpus sont constitués de productions d'élèves que les candidats sont difficilement en mesure d'analyser pour proposer des hypothèses sur la nature des procédures ou sur le niveau d'acquisition.

Le jury accorde une grande importance à la posture du candidat qui doit correspondre à celle que l'on attend d'un futur professeur en matière d'interaction avec l'auditoire (capacité d'écoute, niveau de langage, réactivité, capacité à améliorer la proposition pédagogique). Afin de réinvestir la compétence travaillée, des prolongements interdisciplinaires sont les bienvenus.

L'entretien doit permettre aux candidats d'approfondir leurs objectifs didactiques, de réfléchir à d'autres modalités de travail, voire de rectifier des erreurs. Des questions visent à vérifier si les candidats bénéficient d'un savoir suffisant en la matière. Ils peuvent être invités, lors de l'entretien, à mettre en perspective une même notion sur différents niveaux de classe. Certains candidats restent sur des réponses partielles sans étayage et ne s'emparent pas des suggestions du jury pour construire leur réponse.

Des candidats s'expriment trop rapidement, ce qui peut conduire à un propos inaudible. La trame de l'exposé est parfois formatée, ce qui nuit à la fluidité et à la cohérence du propos.

2- Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Prendre le temps de bien lire le sujet et de faire une analyse synthétique des documents du corpus. *Certains exposés ciblent une séance avec un objectif hors sujet. Les documents d'accompagnement permettent de bien circonscrire le sujet et d'étayer la réflexion.*
- Présenter les documents du corpus, de façon succincte car le jury en a pris connaissance. *Il est important de présenter les documents brièvement, de privilégier leur analyse et d'expliquer pourquoi et comment ils seront utilisés dans la séance. Ce qui permet aussi de mettre en avant des choix pédagogiques, posture intéressante pour le jury. Les candidats les plus pertinents font fait le choix de synthétiser ce moment de présentation et de dire ce qu'ils comprennent des documents fournis en les mettant en relation avec des connaissances didactiques ou pédagogiques.*
- Annoncer le plan de l'exposé pour une meilleure lisibilité
- Essayer de prendre en compte chacun des points (Cf ci-dessus) dans sa préparation et organiser ses informations et son propos de manière à ce que le jury puisse se faire une idée claire de l'organisation de la séance en écoutant l'exposé.
- S'appuyer sur les documents institutionnels.
- Prendre connaissance en amont des différents guides publiés régulièrement sur Eduscol.
- Analyser les tâches proposées aux élèves : que doivent-ils faire ? Comment peuvent-ils s'y prendre ? Sur quoi peuvent-ils s'appuyer pour ce faire ? Qu'est-ce qui ferait obstacle ? Cela permettra d'envisager une différenciation adaptée.
- Faire apparaître tout au long de la séance, la différenciation pédagogique, les remédiations et le rôle du maître. Ne pas attendre la fin de l'exposé.
- Définir précisément le rôle du maître que "L'enseignant circule et aide".
- Donner les durées des phases de la séance.
- Réfléchir davantage à la phase d'institutionnalisation en lien avec la clôture de la séance en mettant en avant les apprentissages, les connaissances acquises par les élèves et pas uniquement les savoir-faire.

- Définir précisément l'objectif de la séance qui doit être atteignable, observable donc évaluable.
L'objectif est souvent la reprise stricto-sensu des éléments du programme sans que celui-ci soit segmenté dans une démarche de progression.

Le jury attend une discussion pédagogique et non une affirmation ferme et définitive. Dans la présentation de la séance, il est conseillé d'être concret : un véritable scénario, avec les durées, les modalités, les consignes, les tâches des élèves, le matériel. Envisager l'évaluation et la différenciation. Des liens avec le Socle commun de connaissances de compétences et de culture sont appréciés. On attend des candidats qu'ils puissent s'approprier les documents du corpus pour construire une séance. Cela demande une lecture attentive des documents pour permettre de les analyser. Les candidats doivent engager une réflexion pédagogique pertinente et proposer une séance d'apprentissage adaptée au niveau de classe.

Le jury évalue la capacité du candidat à se projeter concrètement en classe. Les candidats peuvent être questionnés sur les ressources pédagogiques et institutionnelles. Les guides pédagogiques Eduscol doivent notamment être connus. Des connaissances de base sur le développement psychomoteur de l'enfant sont attendues.

Le jury n'attend pas LA bonne réponse mais une réponse qui soit argumentée qui explicite les choix du candidat.

Les questions visent à évaluer l'étendue des connaissances et les capacités réflexives des candidats, et non à les mettre en difficulté. Le jury sait que l'exercice est difficile et n'attend pas LA réponse mais une réflexion personnelle argumentée et un premier socle de connaissances qui facilitera l'entrée dans le métier.

Le jury valorise les candidats qui peuvent montrer leur capacité à se projeter dans une pratique (élargissement de la question à un autre cycle...) et font référence à leur culture didactique et pédagogique pour étayer leurs réponses

Certains candidats ayant eu une expérience de la classe restent enfermés dans des certitudes, notamment en exposant des « habitudes » prises sans les questionner et en réduisant la réponse à « ça marche bien ». Avec l'observation de la classe, il est nécessaire de s'informer, d'étoffer sa culture par les lectures spécialisées (didactique et pédagogiques).

Le jury est sensible et attend des candidats une attitude réflexive, une capacité à écouter et communiquer.

Les membres des commissions ont apprécié les candidats qui avaient une présentation dynamique et une élocution claire. Faire preuve de capacités à communiquer avec une expression syntaxiquement correcte participe de l'évaluation globale des compétences des futurs enseignants.

Le jury accorde une grande importance à la posture du candidat qui doit correspondre à celle que l'on attend d'un futur professeur en matière d'interaction avec l'auditoire (capacité d'écoute, niveau de langage, réactivité, capacité à améliorer la proposition pédagogique). Afin de réinvestir la compétence travaillée, des prolongements interdisciplinaires sont les bienvenus.

C) Partie mathématiques

1- Exposé et entretien : constats

Exposé :

Une lecture attentive du sujet et des documents du corpus est indispensable pour répondre à la question posée, éviter les contresens et le hors sujet.

☞ Dans l'ensemble, les candidats présentent une séance structurée suivant un plan annoncé et préparé. Ils énoncent les documents du corpus, mais demeurent souvent dans la paraphrase au lieu d'être dans l'analyse et d'avoir un regard critique indispensable à la construction de la séance. Les textes officiels ou théoriques sont généralement simplement évoqués, sans lien avec les propositions pédagogiques.

Le jury apprécie les exposés structurés leur permettant de voir si les candidats comprennent le sujet. Majoritairement, les candidats répondent aux différents sujets. Toutefois, le jury note que certains n'utilisent pas les documents joints à bon escient par manque de regard critique. Les candidats maîtrisent globalement la structuration de la séquence et de la séance pédagogiques. Les candidats les plus brillants sont capables de relier les compétences données à aux domaines du socle.

Les candidats performants savent exploiter avec pertinence les différents documents. Ils les ont analysés et exploités. Ils se sont projetés dans le réel de la classe en anticipant des réponses d'élèves, en essayant de comprendre leur cheminement, ou en faisant des hypothèses sur des procédures possibles.

Le tableau mis à disposition dans les salles est plus souvent utilisé qu'en français. Cet usage est une plus-value pour les candidats dans la majeure partie des cas.

La plupart des candidats prennent appui sur les documents du corpus pour élaborer une séance correspondant au sujet. Le plan de celle-ci est généralement structuré, évoquant les différentes phases, mais l'évaluation est souvent omise.

Trop souvent les phases sont évoquées mais ne font pas sens. Certains candidats manquent de précision et confondent « mise en commun » et « correction », « apprentissages » et « réalisation de la tâche ». La phase d'institutionnalisation est souvent oubliée.

Les situations pédagogiques sont souvent abstraites et déconnectées de la réalité du terrain (durée de la séance, organisation, complexité de la tâche demandée aux élèves, adaptation au niveau des élèves, cohérence entre l'objectif et les démarches, ...)

On remarque que les candidats les plus performants sont en mesure de prendre appui sur les documents avec pertinence en les analysant, en les exploitant et surtout en montrant aux membres du jury leur capacité à se projeter dans le métier. Dans les meilleures situations, ils sont en mesure de comprendre le cheminement des élèves en faisant des hypothèses sur des procédures possibles. L'exposé est alors très lisible pour le jury qui perçoit aisément le déroulement de la séance, l'objectif visé, les compétences mobilisées chez les élèves, l'énonciation de consignes claires, la mise en œuvre de la différenciation pédagogique, une réflexion sur les procédures des élèves.

☞ De manière récurrente, les candidats peinent à mettre en œuvre la différenciation pédagogique. Si elle évoquée, elle n'est pas mise en œuvre de manière efficiente. Il y a rarement de différenciation effective en fonction des profils d'élèves en termes de capacités mobilisables et à mobiliser, voire d'obstacles d'apprentissage

Prendre en compte la diversité des élèves de la classe ne peut se limiter à une réduction de la quantité de travail, un allongement du temps, une externalisation par une prise en charge lors des APC, du tutorat, la mise en place de groupes homogènes.

De nombreuses séances surinvestissent le travail de groupe ou le collectif, ne permettant pas à l'élève de progresser individuellement.

Les candidats les plus performants ont su conserver des objectifs ambitieux communs à tous les élèves, anticiper les obstacles didactiques, aménager la tâche et adapter les attendus.

☞ Le jury constate que peu de candidats utilisent les 15 minutes pour l'exposé et certaines relisent les documents alors que les membres du jury les ont devant eux.

☞ La formulation des objectifs opérationnels n'est pas toujours maîtrisée. Les objectifs sont souvent du côté de l'enseignant et pas du côté de l'élève. Les candidats répondent bien à tous les attendus mais ne maîtrisent pas forcément l'intérêt et le sens.

L'objectif doit être précisément défini : il doit être atteignable, observable donc évaluable. L'objectif est souvent la reprise stricto-sensu des éléments du programme sans que celui-ci soit segmenté dans une démarche de progression.

☞ La question de l'évaluation est régulièrement omise et celle du transfert n'est pas vraiment envisagée juste trop rarement évoquée sous l'angle des prolongements interdisciplinaires

L'organisation spatiale et temporelle de la séance est souvent absente.

Beaucoup de candidats lisent leurs notes. La présentation des documents n'a pas toujours été faite, leur utilisation est parfois sommaire.

Les choix didactiques et pédagogiques ne s'appuient pas suffisamment sur les éléments du dossier pour apporter des justifications et définir les différentes phases de la séance. La précision de l'activité des élèves et du rôle de l'enseignant sont des aspects très peu évoqués. Les grands absents sont les obstacles et difficultés éventuels des élèves (différenciation, étayage).

☞ Le jury constate chez les candidats des connaissances didactiques parcellaires, un vocabulaire géométrique non maîtrisé.

☞ Le jury remarque pour certains candidats d'inquiétantes lacunes concernant les savoirs de base et des imprécisions graves concernant la didactique des mathématiques et ce dès la phase d'exposé. La distinction entre tri, classement, rangement, comparaison, catégorisation doit être comprise. Certains candidats n'ont pas recours au vocabulaire approprié aux mathématiques : chiffres/nombres, cercle/disque, côtés/faces, aspect ordinal du nombre, grandeurs et mesures (et notamment aire/périmètre), fractions et nombres décimaux.

Les définitions sont rarement énoncées de manière précise (la définition d'un angle ou d'un solide par exemple).

Les activités des élèves sont correctement présentées mais ne sont pas toujours en rapport avec leurs capacités.

2-Conseils aux candidats :

Le jury apprécie les candidats qui sont en mesure de donner les enjeux des apprentissages visés dans les sujets et attend des candidats une attitude réflexive, une capacité à écouter et communiquer.

La lecture attentive des différents documents doit servir réellement de point d'appui à la préparation de l'exposé.

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Approfondir les connaissances en mathématiques. *Il semble indispensable de maîtriser les grandes lignes des programmes, les repères de progression et les guides des trois cycles.*
- Analyser les documents. *Il s'agit de dépasser la simple présentation pour en dégager les enjeux, la pertinence...*
- Ancrer la séance dans la séquence donc être en capacité d'expliquer la progression des apprentissages et l'évaluation.
- Penser la totalité de l'organisation de la classe, notamment lorsque le candidat fait le choix de présenter le fonctionnement d'un atelier. *Il doit être en mesure d'expliquer ce que font les autres élèves.*
- Eviter de proposer un fonctionnement avec des organisations peu habituelles avec de multiples adultes prenant en charge les élèves (ATSEM + service civique + intervenant).
- *Le jury souhaite savoir comment le candidat se projette dans une organisation plus habituelle du groupe classe.*

- Réfléchir au rôle de l'enseignant en termes de plus-value
- Structurer la préparation en s'assurant que ce qui est donné à voir est maîtrisé et a du sens. *Il arrive que des candidats utilisent des mots clés sans les maîtriser totalement.*
- Se former à la conception de séances.
- Enoncer clairement les objectifs pédagogiques et non énumérer toute la liste des compétences à acquérir pour un cycle
- Identifier les types de documents et expliquer pourquoi et comment ils vont être utilisés.
- Garder à l'esprit un objectif pédagogique de séance clair, atteignable et évaluable au sein de la séance

L'évaluation des candidats prend en compte des critères nombreux et variés, notamment la maîtrise des compétences mathématiques, l'organisation de la séance d'apprentissage et sa mise en œuvre, la pertinence des différentes phases eu égard au niveau de classe.

Il convient d'énoncer clairement les objectifs pédagogiques de la séance proposée et de prévoir les critères d'évaluation.

Caractéristiques de l'épreuve :

Coefficient 2 Note éliminatoire : 0 à la 1 ^{ère} ou 2 ^{nde} partie		Domaine	Préparation	Epreuve / Notation	Exposé	Entretien
2 ^e épreuve d'entretien	1 ^{ère} partie	EPS, <i>intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant</i>	30 minutes	30 minutes / 10 points	15 minutes maximum	Temps restant (au moins 15 minutes)
	2 ^e partie	Motivation et Mises en situation professionnelle	Aucune préparation	35 minutes / 10 points	5 minutes maximum pour la présentation par le candidat de sa motivation	10 minutes d'échange
					20 minutes (10 + 10) 2 mises en situation professionnelle (Enseignement / lien avec la Vie scolaire)	

« L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire. » Référence : Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

A. Education physique et sportive

- 1- Exposé et entretien ; constats
- 2- Conseils aux candidats

B. Motivation

- 1- Constats
- 2- Conseils aux candidats

C. Mises en situation professionnelle

- 1- Constats
- 2- Conseils aux candidats

A Education physique et sportive

1 Exposé et entretien, constats :

Constats/analyse :

☞ Bon nombre de candidats réalisent l'exposé avec une aisance certaine et une maîtrise de la langue conforme aux attendus du métier d'enseignant. Dans l'ensemble, ils ont une expression correcte et font un exposé structuré. Parfois court, l'exposé révèle chez certains candidats de réelles compétences orales, voire une certaine aisance, sans surjeu ni éloquence : le ton est juste et adapté à la situation. Les meilleurs d'entre eux sont capables de se détacher de leur préparation écrite.

Un exposé avec une introduction, un développement et une conclusion permet de donner de la clarté au propos. **Les candidats qui utilisent le support pour faire un schéma donnent de la lisibilité à leur exposé.**

Les aspects communicationnels tels que la posture et le registre de langage sont importants. La qualité de l'expression (clarté, voie modulée, intonation, ...) est essentielle.

Il est regrettable, pour un concours de recrutement d'enseignants que quelques candidats ne possèdent pas une maîtrise parfaite de la langue française normée. Ces remarques s'appliquent à l'ensemble des épreuves.

Quelques candidats multiplient les erreurs de français. D'autres témoignent d'une certaine désinvolture et se permettent des familiarités langagières dans l'exposé. On constate également des tics de langage (Ouais, OK, euh...) ou un certain relâchement.

☞ Les meilleurs candidats exposent de manière expressive, naturelle en identifiant les éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils explicitent et illustrent leurs propos. Ils évoquent des outils pédagogiques concrets et un matériel adapté. Le propos est empreint d'humilité, est nuancé et relativisé. L'exposé est alors structuré (introduction, annonce du plan, conclusion). La question posée est problématisée et le développement répond à la question posée. La situation adaptée à l'âge des élèves est placée dans un contexte plus large, les outils d'évaluation diagnostique ou formative sont précis. Les organisations pédagogiques sont réalistes. La différenciation pédagogique est présente.

☞ Les 15 minutes sont rarement exploitées entièrement. Rares sont les candidats qui respectent le temps imparti (entre 10 et 15 minutes). La moyenne constatée est plus proche de 7 à 8 minutes.

Certains exposés sont lacunaires, notamment dans la présentation globale du sujet qui doit prendre en compte les finalités de l'EPS. Les liens à faire avec les autres domaines et champs d'apprentissage ne sont pas suffisamment mis en valeur, par exemple dans le cadre de la polyvalence du métier et de ses avantages.

☞ Trop souvent l'exposé n'approfondit pas assez le champ pédagogique et l'analyse de la question est insuffisamment réalisée.

☞ Les mises en situation ne sont souvent pas assez explicites pour donner les éléments de compréhension au jury. La déclinaison pratique et concrète est appréciée pour mesurer la capacité du candidat à s'adapter au contexte (nombre d'élèves, espace, matériel, disposition, place de l'adulte...) et à se projeter dans le métier.

☞ Le terme « situation d'apprentissage » est souvent mal compris des candidats qui décrivent davantage des mises en situation ou des jeux.

☞ Les exposés manquent souvent de précision. Les situations sont présentées de façon générale et l'organisation n'est souvent pas envisagée. La connaissance de l'enfant et son développement sont souvent connus de façon insuffisante. Il n'est pas suffisamment fait référence à la didactique. Les objectifs sont parfois mal ciblés et les mises en situation ne participent pas à la réalisation de ces objectifs.

☞ La question des progrès des élèves est insuffisamment abordée par les candidats. Celle de l'évaluation pas davantage. Quand celle-ci est (rarement) évoquée, elle n'est présentée que sous la forme d'une grille d'évaluation avec des observables plutôt flous. L'évaluation des acquis des élèves est donc assez peu évoquée tout comme le rôle et la place de l'enseignant qui restent souvent cantonnés à l'observation des élèves (d'ailleurs, à partir de quels outils ?). La trace écrite pourrait quant à elle être davantage mobilisée (cahier d'EPS, affichages etc.).

☞ On remarque une importance de la verbalisation voulue sur les temps EPS et temps de classe. Ces temps sont énoncés, mais peu mis en valeur dans le cadre de la motivation et de la mobilisation de l'élève.

La place de l'enseignant est très souvent centrale, seul indicateur de consigne, de remédiation.

☞ De manière générale, on constate que la didactique de l'EPS est fragile. De fait, les candidats présentent trop souvent des situations certes en lien avec la problématique proposée mais ne développent pas suffisamment en quoi la situation répond aux besoins des élèves. Les situations peuvent rester assez descriptives et l'on peine souvent à comprendre ce que les élèves apprennent et comment.

☞ Par ailleurs, on peut constater que certaines situations ne sont pas très réalistes et du moins pas toujours adaptées à l'âge des élèves. En outre, l'aspect « sécurité » gagnera aussi à être mieux investi.

☞ Les priorités ministérielles sont assez peu connues, tout comme les attestations (ASNS, aisance aquatique etc.).

☞ Les contextes présentés demandent à être explicités dans le détail et de façon précise afin d'aider le jury à visualiser la situation. Peu de candidats évoquent les liens entre la situation et d'autres APSA, d'autres activités dans la même APSA, d'autres disciplines.

☞ La faisabilité de certains aménagements est à questionner (repères qui flottent dans l'eau, activité pour seulement 3 élèves, objets dangereux à transporter comme une grande planche, ...)

☞ Certains candidats mettent en évidence des élèves à besoins éducatifs particuliers mais ne proposent pas les adaptations nécessaires.

Il ne suffit pas de proposer une organisation pour qu'il y ait apprentissage. On reste trop souvent sur des éléments descriptifs et l'on peine parfois à percevoir le rôle spécifique de l'enseignant(e).

☞ De manière générale, les candidats estiment très mal les distances réalisables par les élèves (en course, en lancer...). Les ordres de grandeurs sont assez méconnus des candidats (courir 3 secondes, courir sur 5 m, terrain de football de 5 m de longueur...)

Les exposés manquent pour certains de structure : introduction trop brève ou inexistante, absence de plan et sont parfois beaucoup trop brefs (moins de dix minutes).

☞ Les connaissances théoriques scientifiques du développement et de la psychologie de l'enfant sont trop peu maîtrisées par les candidats et donc trop peu abordées.

Les questions relatives à l'expression artistique posent de réelles difficultés aux candidats.

☞ Le temps d'activité motrice des élèves est insuffisamment pris en compte par les candidats dans les situations d'apprentissage proposées.

☞ Certains candidats ne structurent pas leur exposé et se limitent à la présentation des situations d'apprentissage.

La situation d'apprentissage présentée doit répondre à la problématique posée. (En activités athlétiques, si la problématique est « l'élève n'arrive pas à franchir un obstacle », la situation proposée ne saurait être une course de haies)

2 Conseils aux candidats :

Au regard de ces constats, le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Lire avec attention le sujet. *Certains termes peuvent en changer le sens. Par exemple, un sujet avec les termes « certains », « la plupart », « quelques ».... élèves ont des difficultés, n'a pas le même sens que « Tous les élèves ont des difficultés ». La différenciation pédagogique est induite dans certains énoncés.*
- Faire appel à la différenciation pédagogique ;
- Contextualiser le sujet et dégager une problématique simple ;
- Avoir un minimum de connaissances sur le développement de l'enfant (capacités motrices notamment) ;
- Veiller à proposer des situations d'apprentissage dans lesquelles le temps d'activité motrice est suffisant et en adéquation avec le niveau et l'âge des élèves ;
- Structurer l'exposé en préparant une trame comprenant les incontournables à traiter (contexte, lien aux programmes, inscription dans une séquence d'apprentissage, évaluation...) ;
- Présenter les objectifs et compétences visés en lien avec le cadre réglementaire (programme, socle commun de connaissance, de compétences et de culture), à la maîtrise des contenus enseignés, aux démarches pédagogiques répondant aux attendus du sujet, à la place de la séquence dans une progression, aux différentes modalités d'évaluation ;
- Evoquer l'interdisciplinarité ;
- Proposer des situations d'apprentissage pertinentes, réalisables qui répondent à la problématique ;
- Utiliser le tableau pour donner plus de lisibilité à l'exposé ;
- Prévoir un exposé d'une durée d'au moins 10 minutes ;
- Envisager la sécurité des élèves dans toute ses dimensions ;
- Savoir décliner les enjeux de santé, culturels et sociaux ;
- Utiliser un lexique adapté : nager, de déplacer, courir vite, courir longtemps... ;
- Mentionner les supports institutionnels (guides, préconisations ministérielles, attendus de fin de cycle, les repères de progressivité, ...) ;
- Savoir identifier les finalités de l'EPS en lien avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Connaître certains dispositifs d'actualité : savoir rouler à vélo, 30 minutes d'activités physiques quotidiennes (APQ), note de service du 28-02-2022 « *Contribution de l'école à l'aisance aquatique* »...
- Profiter-exploiter au mieux le temps imparti, ne serait-ce que par la question de l'interdisciplinarité et des dispositifs nationaux (Savoir Nager en sécurité, APQ30', G2024 ...) ;
- Travailler la didactique des APS proposées, en particulier celle de la natation au premier degré ;
- Être à l'écoute des questions, ne pas hésiter à faire reformuler si besoin ;

Les questions posées n'appellent pas forcément une réponse convenue mais doivent permettre au candidat de démontrer une capacité d'analyse et de propositions de réponses réalistes en lien avec l'activité ciblée et l'âge des élèves.

B Motivation :

1- Constats :

☞ Les exposés sont de qualité inégale. Certains candidats gagneraient à mieux préparer leur prestation dont les attendus sont connus. Beaucoup peinent à se projeter dans le métier. Les connaissances du système éducatif sont parfois superficielles, ce qui pénalise les candidats.

La très grande majorité des exposés se limitent à des commentaires des candidats sur leur parcours de formation et professionnel, la motivation à exercer le métier de professeur des écoles est trop peu explicitée. La motivation est rarement référée aux missions des enseignants, l'ambition pour les élèves est trop peu décrite.

L'exposé reste parfois trop descriptif et les compétences développées dans leur parcours antérieur ne sont pas assez articulées avec le métier visé de professeur. Il conviendrait de faire le lien entre les compétences construites dans le parcours précédent et le référentiel de professeur des écoles.

Les attendus de l'épreuve décrits dans l'arrêté du 25 janvier 2021 sont méconnus des candidats.

☞ Il s'agit pour les candidats de faire valoir leur motivation et leur capacité à se projeter dans le métier. Un parcours non conventionnel n'est pas négatif, les candidats gagneraient parfois à en faire davantage ressortir la richesse et les atouts qu'il représente.

☞ Certains candidats ont présenté la partie motivation comme un entretien d'embauche : les qualités et compétences acquises sont expliquées et énumérées. Ils structurent leur propos, vont à l'essentiel eu égard au temps contraint mis à leur disposition.

Les candidats ont très souvent eu des difficultés à donner une représentation précise du métier, leur description étant souvent floue et générale. Les apprentissages des élèves et la dimension pédagogique sont rarement évoqués. Ce sont bien plus souvent l'ambiance, les aspects relationnels et le travail en équipe qui sont mis en avant.

L'entretien est court et ne permet pas toujours de mettre en évidence les valeurs du candidat. Le jury doit amener l'échange sur le sens du service public du candidat. Dans le temps imparti, les questions doivent être courtes, claires et explicites.

Trop souvent l'exposé consiste à redire ce qui est déjà connu des membres de la commission sur la fiche du candidat.

Les candidats décrivent de façon chronologique leur parcours, sans en extraire les points saillants. Le lien n'est pas fait avec le futur métier d'enseignant.

2- Conseils aux candidats :

Les candidats doivent se préparer à l'explicitation de leur motivation au regard des droits et devoirs du fonctionnaire. Le jury doit comprendre le choix de vouloir exercer dans le 1^{er} degré (polyvalence de l'enseignant, diversité des élèves de 2 à 11 ans), l'implication dans l'ensemble de la vie scolaire (récréations, accueil, surveillance, relation avec les familles, lien avec les partenaires de l'école...)

Les candidats doivent expliciter leurs représentations du métier avec ses spécificités en distinguant davantage les caractéristiques des différentes professions des acteurs travaillant autour de l'élève/enfant (enseignant, AESH, ATSEM, animateur...) et en précisant les modalités de leur partenariat.

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Mettre en exergue des points de son parcours qui ont permis de développer des connaissances, des compétences transférables dans le métier d'enseignant ;

- Valoriser votre expérience en mettant notamment en évidence les transferts possibles dans l'exercice de la profession de professeur des écoles ;
- Articuler les éléments de votre parcours de formation et votre expérience professionnelle antérieure avec les missions du professeur des écoles ;
- Montrer la perception que vous avez du métier et les connaissances que vous avez du système éducatif ;
- Ne garder de votre parcours que les éléments qui ont un intérêt pour l'exercice de votre futur métier
- Parler des élèves et préciser ce que l'on pense leur apporter ;
- Se projeter dans le métier de professeur d'école en abordant avantages et contraintes avec réalisme, sans rester sur l'envie de s'identifier à un ou à une enseignante. *Il convient d'objectiver vos motivations réelles, d'illustrer par des arguments pertinents. Il s'agit de sortir des représentations enfantines « J'aime les enfants. », « Depuis toute petite, je voulais être enseignante. » ;*
- Avoir une attitude et une posture positives et engagées ;
- Convaincre d'être porteur de valeurs qui vous conduisent à vous présenter au CRPE ;
- Expliquer le choix du service public et le sens qui y est attribué ;
- Evoquer le rôle de l'école dans la réduction des inégalités.
- Préparer cette partie. Ne pas lister, mais faire des liens et mettre en regard leurs motivations avec leur devenir.
- Préparer la présentation devant un miroir pour mieux la structurer et utiliser les 5 minutes imparties.
- Structurer la présentation en lien avec des compétences acquises, et non une chronologie de stages par exemple.
- Les candidats gagneront à préparer cet exposé et à s'entraîner en amont de l'oral afin de maîtriser le temps et de réguler certains tics de langage.
- Conseils aux candidats :
- Les candidats devront veiller à établir des liens entre leurs expériences passées et le métier de professeur des écoles pour témoigner de leur capacité à se projeter dans ce nouveau métier.
-

L'entretien qui suit l'exposé sur la motivation est l'occasion pour le candidat de donner à voir au jury un futur agent du service public d'éducation, portant les valeurs de ce service public.

Il faut rester humble et sincère en faisant preuve de conviction tout en étant réaliste sur le métier de professeur des écoles.

Tous les parcours personnels et professionnels peuvent permettre de valoriser des éléments essentiels nécessaires à la prise en compte de la réalité des contextes d'exercice et à l'expression d'une analyse qui participe à la construction de gestes professionnels.

Il est nécessaire dans la communication de montrer un pouvoir de conviction. On attend de l'aisance dans la présentation et de la fluidité dans le discours.

En prenant appui sur votre parcours antérieur, vous devez montrer quelles connaissances, quelles compétences, quels savoir-faire, quels savoir-être... vous avez développés et qui vous seront utiles dans votre futur métier. Il faut donc également montrer ce que vous connaissez de celui-ci.

Vous devez montrer au jury que quel que soit votre parcours vous vous projetez dans la réalité du métier de professeur des écoles. Il faut également convaincre que vous portez les valeurs plus générales de la République.

C. Mises en situation professionnelle

1. Constats

Dix minutes sont consacrées au traitement de chacune des deux mises en situation professionnelle ; l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire.

Après la lecture de chaque situation, deux questions principales sont posées par le jury :

- Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des écoles, qui sont en jeu dans cette situation ?
- Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Cette partie de l'épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat à :
- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les candidats qui n'ont pas de temps de préparation doivent faire preuve d'attention, de réactivité dans la compréhension de la situation, et être capable de formuler des réponses cohérentes et pertinentes. Ils sont invités à mobiliser leur réflexion et leurs connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème identifié.

☞ Généralement les candidats ont eu des difficultés à répondre la première question concernant les valeurs et principes de la République et principes juridiques de la situation.

Les meilleurs candidats ont réussi à montrer des valeurs en adéquation avec celles attendues de futurs professeurs, dans les domaines du respect d'autrui, de lutte contre les discriminations, de l'égalité filles/garçons...

Les candidats ont peiné à faire référence aux textes institutionnels, une tendance à délayer le contenu des réponses pour gagner du temps, à énoncer des réponses courtes et/ou à se décharger de toute prise de décision en énonçant une réponse, indispensable mais insuffisante, du type : « j'en parle au directeur », « j'en réfère à ma hiérarchie. »

2. Conseils aux candidats :

Le jury propose aux candidats de suivre les conseils suivants :

- Prendre des notes par mots-clés pendant la lecture des énoncés des situations ;
- Identifier l'enjeu en caractérisant la nature de la situation ;
- Faire preuve de bon sens, sans rechercher nécessairement la référence à des textes ;
- Prendre le temps de construire sa réponse ;
- Problématiser la situation et s'efforcer de répondre clairement et de manière structurée aux deux questions ;
- Envisager le traitement de la situation en plusieurs temps, en considérant tous les paramètres ;
- Adapter les réponses à l'âge des élèves à l'aide d'exemples concrets ;
- Mettre en évidence le collectif en éclaircissant la place de chacun des acteurs de la communauté éducative ;
- Mieux relier les situations aux principes et valeurs impliqués ;
- Oser débiter la construction de sa réponse avec le jury. Réfléchir à haute voix permet au jury d'appréhender la capacité du candidat à reformuler et analyser la situation.
- Penser à s'appuyer davantage sur les droits et devoirs du fonctionnaire pour justifier telle ou telle posture dans le traitement de la MSP, voire s'appuyer sur le référentiel de compétences du PE
- Se projeter véritablement, anticiper sur le court terme : points de vigilance, préparation, ...

Les questions du jury sont destinées à entrer dans un dialogue constructif et à permettre aux candidats de construire des solutions.

Les questions d'élargissement à partir des situations permettent d'appréhender la manière dont les candidats peuvent « s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) et faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences. »

☞ Le jury conseille aux candidats de prendre connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles, des lois Ferry, d'éléments du code de l'éducation, du vademécum « la laïcité à l'école », la charte de la laïcité...

☞ Les candidats doivent aborder une posture réflexive montrant autant de bon sens que de connaissance des textes. Les mots relatifs aux valeurs méritent d'être explicités (liberté....fraternité....)

☞ - Le candidat évitera de multiplier les reformulations qui n'apportent pas d'éléments supplémentaires à la problématique questionnée.

☞ Les commissions ont su valoriser les candidats qui ont fait preuve d'une communication authentique sans détours inutiles.

Le candidat gagnera à maîtriser les grands principes et l'architecture du système éducatif ainsi que le cadre réglementaire d'exercice ou du métier de professeur des écoles (obligations réglementaires de service, hiérarchie directe...)

Epreuve orale facultative de langue vivante

Le jury n'a pas hésité, à plusieurs reprises, à mettre la note maximale de 20, quand les candidats avaient le niveau B2 requis et faisaient preuve d'une réflexion sur la didactique des langues étrangères déjà bien engagée.

En revanche, le jury a sanctionné les candidats qui commettaient de nombreuses et grossières erreurs de langue, dès la première partie (présentation personnelle) que les candidats étaient censés avoir préparée en amont.

1. Prestation des candidats sur la partie 1 de l'épreuve : se présenter et présenter les documents

Cette première partie de l'épreuve permet de mettre le candidat en confiance, puisqu'elle a fait l'objet d'une préparation. Toutefois, Il est attendu que le candidat effectue une présentation riche, dans une langue étrangère travaillée tant du point de vue du lexique que de la syntaxe et de la phonologie.

Le jury recommande de préparer son oral en se chronométrant pour se rapprocher du temps imparti ou à s'entraîner devant un public pour améliorer l'aisance et la fluidité. La présentation durant 10 minutes, il ne faut pas hésiter à prendre du temps pour présenter son parcours (5 minutes par exemple). Le jury apprécie lorsque le candidat a su établir des liens entre son expérience personnelle et linguistique. Dans le cas contraire, il est difficile pour le candidat de dépasser quelques minutes seulement sur les 10 minutes possibles, ce qui ne peut que lui faire perdre des points. Dans ce cas, il est possible d'étoffer la partie de présentation personnelle en abordant les thèmes suivants : famille, cursus, passions, sport, voyages ... Les candidats devraient se saisir de la possibilité qui leur est offerte de se référer à leurs notes dès cette première étape de l'épreuve.

Les candidats peuvent expliquer le goût pour la langue et la culture qu'ils ont choisie (allemand, anglais, espagnol, italien). Les candidats qui ont fait un parallèle entre leurs expériences et leur motivation à enseigner ont souvent fait de très bonnes présentations. Cette partie a été particulièrement bien investie cette année ; les candidats ayant bien préparé cette partie en ont tiré une forte plus-value.

Le jury a apprécié quand le candidat expose ses représentations du métier, aborde les compétences du référentiel métier et indique quelles qualités il requiert.

La présentation des documents, même si les candidats ne les découvrent que le jour de l'épreuve, peut être préparée en amont, avec des termes attendus « extrait de... », « programmes », albums de jeunesse... ;

Le jury attend des candidats qu'ils établissent un lien entre les documents proposés lorsqu'il y en a plusieurs et ciblent les enjeux des documents proposés. Certains candidats se limitent à une simple description ou à une traduction des documents voire à une description sélective et sommaire des documents Les sujets se prêtent souvent à une problématisation, qui n'est que trop rarement présentée.

Pour ce qui relève de la qualité de la langue, il est demandé d'apporter plus d'attention à l'accentuation des syllabes et à la prononciation de certains sons. Il est recommandé de préparer en amont des éléments de vocabulaire en pédagogie et didactique des langues, avant l'épreuve.

Une vigilance est nécessaire pour l'accentuation des mots transparents (en anglais) , de même que cette vigilance doit s'exercer, toujours en anglais sur la prononciation des -S/-ES des substantifs au pluriel ou des verbes à la 3^{ème} personne du singulier.

En espagnol, on veillera tout particulièrement à la concordance des temps et à l'emploi du subjonctif quand il est requis.

Enfin, il est recommandé de s'appuyer sur un dictionnaire bilingue pour pouvoir y trouver le lexique manquant à la description de certains documents, comme notamment des premières de couvertures d'albums. Toutefois, quand le candidat procède à une telle recherche, il doit vérifier que la traduction

retenue correspond bien au sens du mot recherché, quand ce mot est polysémique (ex : en espagnol materia ne traduit pas le mot matière en français, quand il est utilisé au sens de discipline)

2. Prestation des candidats sur la partie 2 de l'épreuve : partie didactique

Les candidats qui ont pu observer voire mettre en œuvre des séances de langue vivante étrangère en classe arrivent à ancrer plus facilement leurs propositions dans le réel. Ils sont capables de prendre de la distance entre ce qu'ils voient dans les écoles où ils sont allés et les attendus.

A ce titre, certains candidats n'ont pas entrevu l'importance de l'entame et de la clôture de séance pour une discipline en langue étrangère qui s'intercale dans une journée de 6 heures entre d'autres matières, toutes enseignées en français.

Le jury préconise de préciser le niveau de classe choisi pour la déclinaison pédagogique des documents proposés. Il est ensuite nécessaire de présenter les objectifs de la séquence ou de la séance et de penser à bien mettre en avant le / les objectifs culturels lors de la présentation. Il apprécie que le propos soit structuré par l'utilisation de connecteurs de temps ou de logique. Dans la limite du temps de préparation imparti, les candidats doivent essayer de proposer une mise en œuvre détaillée soit de la séquence soit d'une des séances de la séquence. Les propositions pédagogiques doivent être ciblées avec des exemples de mise en œuvre précis et concrets. La place de l'élève et sa part d'activités est souvent évoquée de manière superficielle et la place de l'enseignant, son rôle est trop souvent peu précise. Les candidats ont à poursuivre leur réflexion sur la progressivité dans la séquence d'apprentissage composée de plusieurs séances. Une séquence va au-delà d'une succession d'activités pédagogiques proposées aux élèves qui ne sont pas mises en lien. Certains candidats ont pu faire part des modalités d'évaluation formative ou sommative de la séance ou de la séquence, ce qui a été valorisé par le jury.

Il est conseillé aux candidats de bien prendre connaissance de la nature des documents et de bien lire la consigne qui est très explicite à ce sujet ; un extrait du livre du professeur n'a pas vocation à être proposé tel quel aux élèves.

De même, il serait utile de bien connaître les compétences attendues à la fin du CM2 : certains candidats ont proposé des activités hors de portée d'élèves de cycle 3 (ex : résumé en production d'écrit dans la langue étrangère un texte lu en classe). Il en va de même pour le cycle 2 (certaines propositions pédagogiques au cycle 2 sont trop ambitieuses.)

Peu de candidats pensent à proposer une partie sur la phonologie, ou à intégrer la langue authentique dans les activités proposées (recours à des ressources) ce qui est d'autant plus dommageable quand la tâche finale évoquée est évaluée à l'oral. Les candidats doivent être attentifs à proposer une tâche finale en adéquation avec les objectifs de séance annoncés ainsi qu'avec la progressivité décrite. Certains doutent du bien-fondé de recourir à des supports authentiques. De même, afin de profiter pleinement des 10 minutes prévues, le candidat peut proposer, par exemple, des activités complémentaires, des activités inter disciplinaires, ou des exemples de différenciation...

Peu de candidats s'autorisent à avoir un regard critique sur les documents proposés et à en proposer une modification, notamment quand il s'agit d'extraits de manuels (exemple d'un imagier de la maison qu'on présenterait d'emblée aux élèves avec la transcription écrite du lexique à acquérir). Par ailleurs, il n'est pas indiqué que les documents doivent être exploités dans l'ordre où ils sont présentés ; ils sont une aide pour la construction de la séance ou de la séquence, mais le candidat peut ne pas se limiter à ces seuls documents.

Quelques candidats ne connaissent ni les programmes en LV de l'école primaire, ni les documents de référence (CERCL, Guide Oser les langues vivantes étrangères à l'école). Le jury encourage les candidats à prendre connaissance des documents d'accompagnement qui sont très concrets mais aussi des modalités de valorisation des langues vivantes étrangères : écoles EMILE, semaine des langues ...

On note des lacunes culturelles étonnantes Il serait bon de connaître quelques œuvres de la culture étudiée (littérature – chants – œuvres d'art...)

3. Prestation des candidats sur la partie 3 de l'épreuve : échanges avec la commission

Les candidats développent leurs réponses de façon satisfaisante. Toutefois, il ne faut pas hésiter à prendre le temps de construire sa réponse, si besoin, afin d'éviter de s'arrêter pour chercher ses mots. Prendre le temps de la réflexion, c'est aussi éviter des réponses trop hâtives où les fautes de langue s'accumulent, à un moment de l'épreuve où la fatigue commence à se faire sentir.

Il est attendu du candidat qu'il puisse articuler son propos avec des termes didactiques courants maîtrisés dans la langue choisie (séquence, séance, consigne, compétence...). Il est donc conseillé aux candidats d'avoir connaissance d'un vocabulaire pédagogique de base adapté en langue étrangère ainsi que la maîtrise d'un vocabulaire nécessaire pour évoquer les activités en classe.

Même s'ils sont en difficulté, les candidats entrent dans l'échange, ce qui est apprécié.

Au cours de l'année de préparation, les candidats pourront s'interroger utilement sur les notions de progressivité, de nécessaire travail en équipe et sur la restitution du travail aux parents dans une discipline où le travail mené se fait majoritairement à l'oral.

4. Qualité de l'expression orale en français

Le niveau de langue est très correct dans l'ensemble. On évitera toutefois d'utiliser des termes ou expressions en langue française enchâssés dans le propos tenu en langue étrangère ou un changement de langue au sein d'une même phrase (Ex : une activité de warm-up). La langue parlée par l'enseignant doit être modélisante : à cette fin, le jour de l'examen, on bannira les phrases de type « Je vais leur proposer un truc sympa ». De même, il convient absolument d'éviter les interjections telles « cool », « ça marche », « nickel » dans les parties moins formelles avec le jury (dans la salle, avant le début de l'épreuve ou à la fin). Même si les candidats sont plus à l'aise en français, il leur est demandé de veiller à avoir un débit de parole adapté à une épreuve de concours, c'est-à-dire pas trop rapide.

5. Posture du candidat

Le jury apprécie l'effort des candidats qui sont venus dans une tenue vestimentaire soignée. Néanmoins, certains candidats n'ont pas compris que le métier de professeur des écoles est synonyme de représentation, de modèle tant langagier, que vestimentaire ou de posture.

On attend du candidat qu'il montre sa motivation, qu'il soit capable de convaincre le jury qu'il aura du plaisir à enseigner en classe une langue vivante étrangère. Le jury invite les candidats à ne pas dévaloriser leur niveau en langue étrangère. Par ailleurs, il convient de répondre aux questions du jury sans chercher à inverser les rôles.

6. Description des sujets

Les sujets se composent de 1 à 3 documents, qui peuvent être des documents authentiques, des extraits de manuels, des photographies, des extraits des textes officiels ou des ressources institutionnelles, des productions d'élèves.

7. Exemple de questions posées

Les premières questions portent généralement sur la présentation personnelle pour mettre le candidat à l'aise.

Les questions pédagogiques et didactiques permettent de voir si le candidat, par exemple, serait capable de transposer la séance dans un autre cycle ou de l'interroger sur les outils qu'il utiliserait.

Le jury peut poser des questions autour de la phonologie, du culturel, de la pratique de la langue en classe, des activités langagières, sur la mise en œuvre de la séquence.... Le jury interroge également sur la prise en compte des difficultés des élèves, sur l'usage du numérique, la place de l'écrit ou l'utilisation possible de la langue étrangère dans le cadre de l'enseignement d'autres matières.

Des questions peuvent être posées sur la semaine des langues vivantes, mais aussi sur l'évaluation ou l'éveil à la diversité linguistique au cycle 1.

Beaucoup de candidats peinent à proposer des activités qui permettent aux élèves de mémoriser le lexique ; ils ont en revanche, la plupart du temps, une idée assez précise du nombre de mots nouveaux que les élèves peuvent retenir selon leur âge. Le jury peut alors poser des questions sur des jeux qui favoriseraient la mémorisation du lexique

Le jury peut interroger les candidats sur quelques concepts tels que l'approche actionnelle, la métacognition ou sur la pratique des rituels et l'utilisation de la traduction en cours de langue.

8. Remarques diverses

En anglais, ont été observées de façon récurrente des erreurs telles que les h parasite, les s non prononcés (ou s parasite), les mots en -al (animal), les terminaisons -ed, le terme « pupil » mal prononcés . *La maîtrise des verbes irréguliers est attendue, ainsi que celle des verbes à particules : certaines confusions de sens apparaissent irrecevables à ce niveau (to teach / to learn ; remember / remind)*

Il convient d'éviter l'utilisation « wanna » ou « gonna » lors d'un oral de concours.

Les candidats sont invités à se constituer un corpus de ressources authentiques, varié (livres, chansons...).